



Rogers Sugar annonce des résultats solides pour le troisième trimestre, soutenus par la performance du secteur du sucre

Rogers Sugar Inc. (la « Société », « Rogers », « RSI » ou « nous », « nos » et « notre ») (TSX : RSI) présente aujourd'hui ses résultats du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2026. Le BAIIA ajusté consolidé du trimestre s'est établi à 35,6 millions de dollars, grâce au rendement élevé du secteur du sucre de la Société.

« Le troisième trimestre a été marqué par des progrès significatifs dans nos fondements opérationnels : conclusion d'une nouvelle convention collective de cinq ans à Montréal et avancement de notre projet LEAP vers la phase de mise en service », a déclaré Mike Walton, président et chef de la direction de Rogers et Lantic Inc. « Ces étapes étant maintenant franchies, nous sommes bien placés pour continuer à servir nos clients de manière fiable et à afficher une performance financière stable. »

Principaux résultats consolidés du troisième trimestre de l'exercice 2026 (non audité)	T3 2026	T3 2025	CUM 2026	CUM 2025
Résultats financiers (en milliers de dollars)				
Produits ²⁾	293 695	320 445	872 506	989 958
Marge brute	45 688	48 500	157 471	148 205
Marge brute ajustée ¹⁾	51 481	51 993	166 019	150 749
Résultat des activités d'exploitation	22 426	25 722	90 279	86 020
BAIIA ¹⁾	29 774	33 071	112 170	108 337
BAIIA ajusté ¹⁾	35 567	36 564	120 718	110 881
Bénéfice net	12 059	14 429	53 256	50 781
de base par action	0,09	0,11	0,42	0,40
dilué par action	0,09	0,10	0,39	0,36
Bénéfice net ajusté ¹⁾	16 320	17 041	59 721	52 723
Bénéfice net ajusté de base par action ¹⁾	0,13	0,13	0,47	0,41
Dividendes par action	0,09	0,09	0,27	0,27
Flux de trésorerie disponibles sur douze mois ¹⁾	—	—	90 044	87 804
Volumes				
Sucre (en tonnes métriques)	187 855	191 147	537 682	585 502
Sirop d'érable (en milliers de livres)	12 955	13 796	40 428	40 472

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) La Société a modifié la présentation pour tenir compte des droits élevés sur les ventes à l'exportation aux États-Unis pour le secteur du sucre. Se reporter à la rubrique « Sommaire des mesures trimestrielles » du rapport de gestion pour obtenir plus d'informations.

- La volatilité du marché actuelle attribuable aux conditions commerciales en lien avec les tarifs douaniers américains sur les importations a eu une incidence limitée sur nos activités nationales. Nous suivons de près l'évolution de la situation et nous collaborons étroitement avec les différentes parties prenantes.
- Le bénéfice net ajusté¹⁾ consolidé du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2026 s'est établi à 16,3 millions de dollars et à 59,7 millions de dollars, respectivement, par rapport à 17,0 millions de dollars et à 52,7 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui s'explique par un apport plus élevé du secteur du sucre, contrebalancé en partie par une diminution de l'apport du secteur des produits de l'érable.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ consolidé s'est chiffré à 35,6 millions de dollars pour le troisième trimestre et à 120,7 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, ce qui représente une diminution de 1,0 million de dollars et une augmentation de 9,8 millions de dollars, respectivement, par rapport à celui des périodes correspondantes de l'exercice précédent.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ du secteur du sucre s'est établi à 31,8 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2026, par rapport à 32,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la diminution de la marge brute ajustée attribuable à une charge hors trésorerie non récurrente de 2,9 millions de dollars liée au coût des services passés découlant des passifs au titre des régimes de retraite associés à la convention collective pour l'usine de Montréal récemment négociée et par l'augmentation des frais de distribution, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des charges administratives et de vente.
- Les volumes de ventes du secteur du sucre se sont chiffrés à environ 188 000 tonnes métriques au troisième trimestre de l'exercice 2026, en baisse d'environ 3 000 tonnes métriques, ou 2 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, attribuable principalement à la baisse des volumes dans le secteur des produits liquides.

- Le BAIIA ajusté¹⁾ du secteur des produits de l'érable s'est établi à 3,7 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2026, comparativement à 4,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2026, nous avons investi 34,1 millions de dollars en entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, dont une tranche de 29,0 millions de dollars se rapportait à des dépenses engagées liées à l'accroissement de la capacité de raffinage et de logistique de notre secteur du sucre de l'Est du Canada (le « projet LEAP »).
- Le projet LEAP continue de progresser comme prévu. La plupart des principaux équipements étant désormais installés, l'accent sera mis sur la préparation opérationnelle et les activités de mise en service. Le projet demeure dans la fourchette du coût total prévu de 280 millions de dollars à 300 millions de dollars, et la capacité de production supplémentaire devrait être mise en service au cours du premier semestre de l'année civile 2027.
- Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ pour la période de douze mois close le 27 juin 2026 se sont élevés à 90,0 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 2,2 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse s'explique essentiellement par l'augmentation du BAIIA ajusté¹⁾ et la baisse des dépenses en immobilisations liées aux activités courantes, à l'exclusion de celles liées au projet LEAP, facteurs contrebalancés en partie par le calendrier des paiements d'impôts sur le résultat et l'augmentation des intérêts payés.
- Le 11 juin 2026, nous avons conclu une nouvelle convention collective de cinq ans avec le principal syndicat de notre usine de Montréal. La nouvelle convention expirera en mai 2031.
- Le 26 juin 2026, nous avons prolongé la convention collective avec le syndicat de notre usine de sucre de betterave située à Taber. La convention prolongée expirera en mars 2032.
- Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2026, nous avons versé 0,09 \$ par action à nos actionnaires, ce qui correspond à une somme de 11,5 millions de dollars.
- Le 2 juillet 2026, le Tribunal canadien du commerce extérieur a ouvert un réexamen relatif à l'expiration au titre des mesures commerciales de 2021 visant le sucre raffiné importé. Ce réexamen permettra de déterminer si le maintien de la protection de l'industrie du sucre au Canada demeure justifié. Une décision définitive est attendue d'ici mai 2027.
- Le 31 juillet 2026, nous avons prorogé la date d'échéance de notre facilité de crédit renouvelable auprès de notre consortium bancaire du 28 mars 2030 au 31 juillet 2031, selon les mêmes modalités.
- Le 5 août 2026, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$, lequel sera payable au plus tard le 21 octobre 2026.

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

Secteur du sucre

Principaux résultats du secteur du sucre pour le troisième trimestre de l'exercice 2026 (non audité)	T3 2026	T3 2025	CUM 2026	CUM 2025
Résultats financiers (en milliers de dollars)				
Produits	229 548	252 965	672 427	790 471
Marge brute	41 998	40 340	139 621	126 022
Marge brute ajustée ¹⁾	45 963	46 457	146 072	128 946
par tonne métrique (\$/TM) ¹⁾	245	243	272	220
Charges administratives et de vente	12 799	13 173	35 681	32 039
Frais de distribution	6 831	6 395	20 425	20 097
Résultat des activités d'exploitation	22 368	20 772	83 515	73 886
BAIIA ¹⁾	27 877	26 420	99 976	91 098
BAIIA ajusté ¹⁾	31 842	32 537	106 427	94 022
Volumes (en tonnes métriques)				
Volume total	187 855	191 147	537 682	585 502

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) La Société a modifié la présentation pour tenir compte des droits élevés sur les ventes à l'exportation aux États-Unis pour le secteur du sucre. Se reporter à la rubrique « Sommaire des mesures trimestrielles » du rapport de gestion pour obtenir plus d'informations.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2026, les produits ont diminué de 23,4 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement d'une baisse du prix moyen du sucre brut n° 11 et d'une réduction des volumes de ventes. Le prix moyen du sucre brut n° 11 a diminué de 3,1 cents US la livre pour se chiffrer à 14,3 cents US la livre pour le trimestre à l'étude, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La variation négative des produits a été en partie contrebalancée par une hausse des prix pour les activités liées au raffinage.



Au troisième trimestre de l'exercice 2026, les volumes de sucre se sont chiffrés à 187 900 tonnes métriques, soit une baisse de 2 %, ou 3 200 tonnes métriques, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- Les volumes de ventes de produits industriels ont augmenté de 1 800 tonnes métriques par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la demande accrue dans le secteur de la confiserie.
- Les volumes de ventes de produits de consommation ont baissé de 500 tonnes métriques par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout du calendrier.
- Les volumes de ventes de produits liquides ont diminué de 5 100 tonnes métriques par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la perte d'un client important qui a fermé son installation dans l'Ouest canadien, ainsi que de la baisse de la demande dans l'Est du Canada.
- Les volumes de ventes à l'exportation ont augmenté de 600 tonnes métriques par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique par une hausse des ventes opportunistes sur le marché américain.

La marge brute s'est chiffrée à 42,0 millions de dollars pour le trimestre considéré, et elle comprend une perte de 4,0 millions de dollars liée à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute de la période correspondante de l'exercice précédent s'est chiffrée à 40,3 millions de dollars, et elle comprenait une perte de 6,1 millions de dollars liée à l'évaluation à la valeur de marché.

La marge brute ajustée a diminué de 0,5 million de dollars au troisième trimestre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par une hausse de 3,4 millions de dollars des coûts de production, une charge hors trésorerie non récurrente de 2,9 millions de dollars comptabilisée au troisième trimestre de 2026 liée au coût des services passés découlant des passifs au titre des régimes de retraite associés à la convention collective pour l'usine de Montréal récemment négociée, et une diminution des volumes de ventes, ce qui a réduit la marge brute ajustée de 2,8 millions de dollars. Ces variations défavorables ont été partiellement contrebalancées par l'apport plus élevé des activités liées au raffinage du sucre qui s'est établi à 7,3 millions de dollars, associé à la composition des produits vendus, et par la baisse des coûts d'approvisionnement en sucre brut de 1,3 million de dollars.

La marge brute ajustée par tonne métrique s'est établie à 245 \$ pour le troisième trimestre, comparativement à 243 \$ par tonne métrique pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse s'explique principalement par l'apport plus élevé des activités liées au raffinage du sucre attribuable à la composition des produits vendus, contrebalancé en partie par la hausse des coûts de production et par la charge hors trésorerie non récurrente comptabilisée au troisième trimestre à l'égard des passifs au titre des régimes de retraite pour l'usine de Montréal.

Le résultat des activités d'exploitation du troisième trimestre de l'exercice 2026 s'est établi à 22,4 millions de dollars, en hausse de 1,6 million de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BALA du troisième trimestre de l'exercice 2026 s'est établi à 27,9 millions de dollars par rapport à 26,4 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BALA ajusté du troisième trimestre de l'exercice 2026 s'est élevé à 31,9 millions de dollars, en baisse de 0,7 million de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant principalement la diminution de la marge brute ajustée et l'augmentation des frais de distribution, contrebalancées en partie par la baisse des charges administratives et de vente.



Secteur des produits de l'érable

Principaux résultats du secteur des produits de l'érable pour le troisième trimestre de l'exercice 2026 (non audité)	T3 2026	T3 2025	CUM 2026	CUM 2025
Résultats financiers (en milliers de dollars)				
Produits	64 147	67 480	200 079	199 487
Marge brute	3 690	8 160	17 850	22 183
Marge brute ajustée ¹⁾	5 518	5 536	19 947	21 803
en pourcentage des produits ¹⁾	8,6 %	8,2 %	10,0 %	10,9 %
Charges administratives et de vente	3 295	3 088	10 323	9 420
Frais de distribution	337	122	763	629
Résultat des activités d'exploitation	58	4 950	6 764	12 134
BAILA ¹⁾	1 897	6 651	12 194	17 239
BAILA ajusté ¹⁾	3 725	4 027	14 291	16 859
Volumes (en milliers de livres)				
Volume total	12 955	13 796	40 428	40 472

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

Les produits ont diminué de 3,3 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse des volumes de ventes.

La marge brute s'est chiffrée à 3,7 millions de dollars pour le trimestre considéré, et elle comprend une perte de 1,8 million de dollars liée à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute de la période correspondante de l'exercice précédent s'est chiffrée à 8,2 millions de dollars, et elle comprenait un profit de 2,6 millions de dollars lié à l'évaluation à la valeur de marché.

La marge brute ajustée du troisième trimestre est restée inchangée par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, s'établissant à 5,5 millions de dollars, l'amélioration des prix de vente et la baisse des coûts du sirop ayant été contrebalancées par une diminution des volumes et une hausse des coûts de production.

Le pourcentage de la marge brute ajustée du troisième trimestre de l'exercice 2026 a été de 8,6 %, comparativement à 8,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du pourcentage de la marge brute ajustée reflète principalement la hausse des prix et la baisse du coût du sirop, contrebalancées en partie par l'augmentation des coûts de production.

Le résultat des activités d'exploitation du troisième trimestre de l'exercice 2026 s'est établi à 0,1 million de dollars, comparativement à 5,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAILA du troisième trimestre de l'exercice 2026 s'est chiffré à 1,9 million de dollars par rapport à 6,7 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAILA ajusté du troisième trimestre de l'exercice 2026 s'est élevé à 3,7 millions de dollars, en baisse de 0,3 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant principalement la baisse de la marge brute ajustée, l'augmentation des frais de distribution et la hausse des charges administratives et de vente.

PROJET LEAP

Le 11 août 2023, le conseil d'administration de Lantic a approuvé le projet LEAP. Le projet LEAP devrait faire augmenter d'environ 100 000 tonnes métriques la capacité d'approvisionnement en sucre raffiné du marché canadien et comprend des actifs de raffinage du sucre, de même que des actifs de logistique destinés à augmenter la capacité de livraison sur le marché de l'Ontario. Le coût total du projet LEAP devrait se situer entre 280 millions de dollars et 300 millions de dollars, et nous prévoyons une croissance de la capacité d'approvisionnement en sucre raffiné attribuable au projet LEAP, dont la date de mise en service est prévue au premier semestre de l'année civile 2027.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2026, nous avons poursuivi l'avancement du projet LEAP grâce à l'installation et à l'intégration d'équipements clés de raffinage du sucre à l'usine de Montréal, y compris la mise en service du processus de fonte du sucre brut. Au cours du troisième trimestre, nous avons également fait progresser le déploiement de l'infrastructure logistique de soutien et des réseaux de services publics nécessaires aux futures activités, notamment les canalisations et les actifs électriques. La plupart des principaux équipements étant désormais installés, l'accent sera mis sur la préparation opérationnelle et les activités de mise en service. Le projet se déroule comme prévu et



conformément aux attentes de la direction, et la capacité de raffinage supplémentaire devrait être mise en service au cours du premier semestre de l'année civile 2027.

Au 27 juin 2026, un montant cumulatif de 207,1 millions de dollars, incluant des intérêts de 7,2 millions de dollars, était inscrit à l'actif au titre des travaux de construction en cours, dans le bilan, relativement au projet LEAP, dont une tranche de 78,7 millions de dollars a été inscrite à l'actif pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026.

Nous finançons le projet LEAP au moyen d'une combinaison de capitaux empruntés, de capitaux propres, de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et de notre facilité de crédit renouvelable. Dans le cadre du plan de financement du projet LEAP, nous avons émis 22 769 000 actions ordinaires de RSI au cours de l'exercice 2024, pour un produit net de 112,5 millions de dollars. Nous avons également augmenté de 75 millions de dollars le montant disponible au titre de notre facilité de crédit renouvelable pour le porter à 340 millions de dollars.

Au cours de l'exercice 2023, toujours dans le cadre du financement du projet LEAP, Lantic a conclu deux conventions de prêt garanti avec Investissement Québec (les « prêts d'IQ ») pour un montant maximal de 65 millions de dollars. Le premier prêt, d'un montant maximal de 40,0 millions de dollars, a été consenti dans le cadre du programme ESSOR du gouvernement du Québec, qui est conçu pour fournir du financement à des conditions favorables aux entreprises québécoises (le « prêt ESSOR d'IQ »), et le deuxième prêt à terme est d'un montant maximal de 25,0 millions de dollars (le « prêt à terme d'IQ »). Au 27 juin 2026, un montant de 33,5 millions de dollars était prélevé aux termes des prêts d'IQ.

Se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes ».

PERSPECTIVES

Nous prévoyons dégager de solides résultats financiers globaux pour l'exercice 2026. L'apport du secteur du sucre devrait dépasser nos attentes, malgré la volatilité actuelle des conditions commerciales en lien avec les tarifs douaniers américains sur les importations, ce qui a eu une incidence sur nos volumes de ventes à l'exportation, principalement au cours du premier semestre de l'exercice. Dans le secteur des produits de l'érable, nous prévoyons que l'apport sera moindre, la demande mondiale ayant diminué au cours des derniers mois, sous l'effet de l'inflation alimentaire.

Pour nos deux secteurs d'activité, nous présumons que la dynamique actuelle du marché continuera d'avoir cours tout au long du reste de l'exercice 2026 et qu'aucune modification défavorable importante de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (l'« ACEUM ») ne surviendra dans un proche avenir. Nous suivons de près l'évolution de la situation et nous collaborons étroitement avec les différentes parties prenantes en ce qui a trait à nos deux secteurs d'activités, et nous ajusterons notre stratégie commerciale au besoin.

Notre projet LEAP va de l'avant et nous faisons progresser considérablement la mise en œuvre du projet, alors que nous poursuivons les activités de construction et l'installation du nouvel équipement de raffinage du sucre et de l'infrastructure logistique. Pour l'exercice 2026, nous prévoyons consacrer environ 103 millions de dollars au projet LEAP. Ces dépenses sont soutenues par le plan de financement du projet que nous avons mis en place au cours des trois derniers exercices.

Secteur du sucre

Nous nous attendons à ce que le secteur du sucre fasse bonne figure au cours de l'exercice 2026, malgré la diminution des ventes à l'exportation enregistrée au premier semestre de l'exercice 2026. Au cours des derniers mois, nous avons constaté une légère reprise de la demande des clients de nos secteurs des produits industriels et des ventes à l'exportation. Par conséquent, nous relevons nos prévisions quant aux volumes pour 2026 pour les porter de 735 000 tonnes métriques à 745 000 tonnes métriques. Le volume prévu reste toutefois inférieur d'environ 36 000 tonnes métriques à celui vendu au cours de l'exercice 2025, ce qui représente une baisse d'environ 4,5 %, la majeure partie de la diminution étant attribuable à une réduction des volumes de ventes aux clients du secteur des ventes à l'exportation à faible marge et à la baisse des volumes de ventes aux clients du secteur des produits liquides. Nous anticipons que l'incidence défavorable de la baisse des volumes continuera d'être atténuée par la marge favorable qui devrait être dégagée sur le marché intérieur canadien actuel durant le reste de 2026.

Nous prévoyons que la raffinerie de Montréal continuera de fonctionner à pleine capacité et que nous continuerons de mettre à contribution la production provenant de nos autres installations dans l'Ouest canadien, dans le but de respecter constamment nos engagements envers les clients.

À Taber, la campagne 2025 de transformation des betteraves à sucre s'est achevée, et nous avons produit 103 000 tonnes métriques de sucre de betterave, ce qui est légèrement plus élevé que prévu. Pour la campagne 2026 de transformation des betteraves à sucre, des betteraves à sucre ont été semées sur une superficie totale de 24 000 acres, soit 1 500 acres de plus qu'à l'exercice précédent.

Les coûts de production et de maintenance de nos trois usines de production devraient croître en 2026, du fait des augmentations des coûts externes liés au marché et des hausses salariales annuelles pour les employés. Pour 2026, nous envisageons de poursuivre les activités d'entretien nécessaires pour assurer un processus de production sans heurts afin de répondre aux besoins de nos clients. L'augmentation actuelle des coûts de l'énergie associés à la guerre au Moyen-Orient ne devrait pas avoir d'incidence importante sur nos activités, car nous avons atténué notre exposition aux variations des prix de l'énergie grâce à notre stratégie de couverture pluriannuelle. Nous restons déterminés à gérer nos coûts de manière responsable afin d'assurer une maintenance adéquate de nos actifs de production et des installations connexes.



Les frais de distribution pour 2026 devraient être les mêmes que ceux de 2025. Ces dépenses rendent compte du coût de l'exportation de sucre raffiné vers les États-Unis et de la demande actuelle du marché qui nécessite parfois le transfert du sucre produit entre nos raffineries pour répondre à la demande de nos clients en attendant que notre projet LEAP soit achevé.

Les charges administratives et de vente devraient augmenter en 2026 par rapport à 2025, en raison principalement de la hausse de la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie découlant de la récente appréciation du cours de l'action et des hausses liées au marché pour les coûts externes et les salaires du personnel.

Nous nous attendons à ce que nos coûts de financement augmentent au cours de l'exercice 2026, car nous augmentons nos emprunts dans le cadre du projet LEAP. Nous avons atténué notre exposition aux variations des taux d'intérêt à court terme liée à notre facilité de crédit renouvelable grâce à notre stratégie de couverture pluriannuelle.

Les dépenses affectées aux projets d'immobilisations non liés au projet LEAP devraient augmenter légèrement au cours de l'exercice 2026 par rapport à 2025. Nous prévoyons consacrer environ 25,0 millions de dollars à différentes initiatives, liées principalement à la conformité réglementaire et au renforcement de notre infrastructure de production existante.

Secteur des produits de l'érable

Nous prévoyons une baisse des résultats financiers de notre secteur des produits de l'érable en 2026 par rapport à 2025, principalement en raison d'une diminution de la marge brute, attribuable à l'augmentation des coûts de production, et d'une hausse des coûts liés au soutien administratif. Cette évolution reflète l'incidence de la récente réduction de la demande mondiale de sirop d'érable, qui a intensifié la concurrence entre les participants au marché et qui devrait se répercuter sur le volume des ventes attendu.

À l'heure actuelle, nous prévoyons que les volumes de ventes atteindront 53,8 millions de livres pour l'exercice 2026, ce qui représente une légère croissance par rapport à l'exercice précédent et une baisse de 2,2 millions de livres par rapport à la dernière estimation communiquée au deuxième trimestre.

La récolte de sirop d'érable de 2026 a permis la production de 3,9 livres de sirop d'érable par entaille au Québec, ce qui représente la moyenne du secteur. Nous nous sommes procuré suffisamment de sirop d'érable pour répondre à la demande attendue de nos clients pour le reste de l'exercice 2026 et les deux premiers trimestres de l'exercice 2027.

Nous prévoyons consacrer des dépenses de 2,0 millions de dollars à des projets d'immobilisations pour le secteur des produits de l'érable au cours de l'exercice 2026. La principale motivation des projets d'immobilisations retenus est l'amélioration de la productivité et de la rentabilité au moyen de l'automatisation.

Se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes » dans le rapport de gestion du trimestre et de la période de neuf mois clos le 27 juin 2026.

Le rapport de gestion et les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de Rogers pour le troisième trimestre de l'exercice 2026 peuvent être consultés sur www.LanticRogers.com ou sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

Lors de l'analyse de nos résultats, en plus des mesures financières calculées et présentées conformément aux IFRS, nous recourons également à un certain nombre de mesures financières non conformes aux IFRS. Par mesure financière non conforme aux IFRS, on entend une mesure numérique de la performance, de la situation financière ou des flux de trésorerie d'une société qui exclut (inclut) des montants, ou fait l'objet d'ajustements ayant pour effet d'exclure (d'inclure) des montants, qui sont inclus (exclus) dans la plupart des mesures directement comparables calculées et présentées conformément aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux IFRS ne faisant pas l'objet d'une définition normalisée, il pourrait donc être impossible de les comparer avec les mesures financières non conformes aux IFRS présentées par d'autres sociétés exerçant les mêmes activités ou des activités similaires. Les investisseurs sont priés de lire intégralement nos états financiers consolidés audités ainsi que nos rapports mis à la disposition du public, et de ne pas se fier à une seule mesure financière.

Nous utilisons ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre de complément de nos résultats présentés en vertu des IFRS. Elles permettent de présenter nos activités sous un angle différent et, conjuguées à nos résultats formulés en vertu des IFRS et aux rapprochements avec les mesures financières correspondantes conformes aux IFRS, elles font ressortir de manière plus nette les facteurs et tendances touchant nos activités. Pour obtenir plus d'informations, il faut se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » qui figure à la fin du rapport de gestion qui se rapporte au trimestre considéré.

Le texte qui suit présente la définition des mesures non conformes aux IFRS utilisées dans le présent communiqué de presse :

- La marge brute ajustée s'entend de la marge brute compte tenu de « l'ajustement du coût des ventes », lequel comprend les profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés, et le cumul des écarts temporaires découlant des profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme.
- Le résultat ajusté des activités d'exploitation s'entend du résultat des activités d'exploitation compte tenu de l'ajustement du coût des ventes.
- Le BAIIA s'entend du résultat des activités d'exploitation après ajustement afin de rajouter la dotation aux amortissements.

- Le BAIIA ajusté s'entend du résultat des activités d'exploitation après ajustement afin de rajouter la dotation aux amortissements.
- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net compte tenu de l'ajustement du coût des ventes et de l'incidence fiscale sur ces ajustements.
- Le taux de la marge brute ajustée par TM s'entend de la marge brute ajustée du secteur du sucre divisée par le volume des ventes de ce même secteur.
- Le pourcentage de la marge brute ajustée s'entend de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable divisée par les produits tirés de ce même secteur.
- Le bénéfice net ajusté par action s'entend du bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.
- Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers. Sont inclus les frais de financement différés, les fonds tirés de l'exercice d'options sur actions, les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée et des dépenses en immobilisations associées au projet LEAP, et les paiements effectués au titre des contrats de location-acquisition.

Dans le présent communiqué de presse, nous traitons des mesures financières non conformes aux IFRS, en décrivant notamment les raisons pour lesquelles nous estimons que ces mesures fournissent des renseignements utiles sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie, le cas échéant, et, dans la mesure où cela est important, les autres fins visées par le recours à ces mesures. Ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse de nos résultats présentés aux termes des IFRS. Les rapprochements des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables sont présentés ci-après.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS

Résultats consolidés (en milliers de dollars)	T3 2026			T3 2025		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	41 998	3 690	45 688	40 340	8 160	48 500
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	3 965	1 828	5 793	6 117	(2 624)	3 493
Marge brute ajustée	45 963	5 518	51 481	46 457	5 536	51 993
Résultat des activités d'exploitation	22 368	58	22 426	20 772	4 950	25 722
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	3 965	1 828	5 793	6 117	(2 624)	3 493
Résultat ajusté des activités d'exploitation	26 333	1 886	28 219	26 889	2 326	29 215
Résultat des activités d'exploitation	22 368	58	22 426	20 772	4 950	25 722
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	5 509	1 839	7 348	5 648	1 701	7 349
BAIIA ¹⁾	27 877	1 897	29 774	26 420	6 651	33 071
BAIIA ¹⁾	27 877	1 897	29 774	26 420	6 651	33 071
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	3 965	1 828	5 793	6 117	(2 624)	3 493
BAIIA ajusté	31 842	3 725	35 567	32 537	4 027	36 564
Bénéfice net			12 059			14 429
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾			5 793			3 493
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹⁾			(61)			21
Impôt sur les ajustements ci-dessus			(1 471)			(902)
Bénéfice net ajusté			16 320			17 041
Bénéfice net de base par action			0,09			0,11
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			0,04			0,02
Bénéfice net ajusté de base par action			0,13			0,13

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés » du rapport de gestion.



RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS (SUITE)

	CUM 2026			CUM 2025		
Résultats consolidés (en milliers de dollars)	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	139 621	17 850	157 471	126 022	22 183	148 205
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	6 451	2 097	8 548	2 924	(380)	2 544
Marge brute ajustée	146 072	19 947	166 019	128 946	21 803	150 749
Résultat des activités d'exploitation	83 515	6 764	90 279	73 886	12 134	86 020
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	6 451	2 097	8 548	2 924	(380)	2 544
Résultat ajusté des activités d'exploitation	89 966	8 861	98 827	76 810	11 754	88 564
Résultat des activités d'exploitation	83 515	6 764	90 279	73 886	12 134	86 020
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	16 461	5 430	21 891	17 212	5 105	22 317
BAIIA ¹⁾	99 976	12 194	112 170	91 098	17 239	108 337
BAIIA ¹⁾	99 976	12 194	112 170	91 098	17 239	108 337
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	6 451	2 097	8 548	2 924	(380)	2 544
BAIIA ajusté ¹⁾	106 427	14 291	120 718	94 022	16 859	110 881
Bénéfice net			53 256			50 781
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾			8 548			2 544
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹⁾			160			71
Impôt sur les ajustements ci-dessus			(2 243)			(673)
Bénéfice net ajusté			59 721			52 723
Bénéfice net de base par action			0,42			0,40
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			0,05			0,01
Bénéfice net ajusté de base par action			0,47			0,41

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés » du rapport de gestion pour obtenir plus d'informations.

Audioconférence et webémission

Rogers tiendra une audioconférence pour discuter des résultats du troisième trimestre de l'exercice 2026 le 6 août 2026 à 8 h 00 (heure de l'Est). Si vous souhaitez y participer, veuillez composer le 1-800-717-1738. Pour accéder à la présentation webdiffusée en direct, veuillez cliquer sur le lien qui suit : [LIEN À LA WEBÉMISSION](#)

Pour écouter l'enregistrement de l'audioconférence qui sera disponible peu après sa conclusion, composez le 1-888-660-6264 suivi du code d'accès 36133#. L'enregistrement sera disponible jusqu'au 6 septembre 2026. Il sera également possible d'écouter une émission audio webdiffusée en direct de l'audioconférence sur notre site à l'adresse www.LanticRogers.com.



À propos de Rogers Sugar

Rogers Sugar a été constituée en société sous le régime des lois du Canada. Elle détient la totalité des actions ordinaires de Lantic et ses bureaux administratifs sont situés à Montréal, au Québec. Lantic exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi qu'une usine de transformation du sucre de betterave à Taber, en Alberta, seule usine de transformation de la betterave au Canada. Lantic exploite également un centre de distribution à Toronto, en Ontario. Les produits du sucre de Lantic sont commercialisés principalement sous la marque de commerce « Lantic » dans l'Est du Canada et sous la marque de commerce « Rogers » dans l'Ouest canadien. Ils comprennent le sucre cristallisé, le sucre à glacer, les cubes de sucre, la cassonade dorée et la cassonade brune, le sucre liquide ainsi que les sirops de spécialité. Lantic est propriétaire de la totalité des actions ordinaires de Lantic Érable Inc. (auparavant connue sous la dénomination The Maple Treat Corporation) et son siège social est situé à Montréal, au Québec. Lantic Érable Inc. exploite des usines d'embouteillage à Granby, à Dégelis et à Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont. Les produits de Lantic Érable Inc., qui comprennent le sirop d'érable, le sucre d'érable et les produits dérivés du sirop d'érable, sont offerts par des distributeurs dans environ 50 pays et sont vendus au détail sous diverses marques.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Rogers, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.LanticRogers.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué comporte des déclarations ou de l'information qui sont ou peuvent être des énoncés prospectifs ou de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Les énoncés prospectifs peuvent inclure notamment des énoncés et des renseignements qui reflètent nos prévisions actuelles à l'égard de la performance et d'événements futurs. L'utilisation de termes comme « pouvoir », « devoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « supposer », « prévoir », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables, et/ou les tournures négatives de celles-ci, vise à signaler des énoncés prospectifs. Sans prétendre en faire la liste complète, nous prévenons les investisseurs que les énoncés portant sur les sujets suivants sont des énoncés prospectifs ou sont susceptibles d'en être :

- l'incidence possible des tarifs douaniers américains sur les ventes à l'exportation de sucre raffiné, de produits contenant du sucre et de produits de l'érable;
- la demande future de sucre raffiné et de sirop d'érable et les volumes de ventes connexes;
- toute information présentée à l'égard de notre projet LEAP, notamment le coût total prévu et la date prévue de mise en service;
- les prix futurs du sucre brut n° 11;
- le prix du gaz naturel;
- les prévisions sur la production de sucre de betterave à notre usine de Taber;
- le niveau des dividendes futurs;
- l'état d'avancement des réglementations et des enquêtes gouvernementales;
- les prévisions concernant la performance financière future.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des estimations que nous avons faites et des hypothèses que nous avons posées en fonction de notre expérience et de notre perception des tendances passées, de la conjoncture et d'événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, connus ou inconnus, et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels ou les événements diffèrent sensiblement des attentes qui y sont exprimées. La performance et les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs, des résultats passés ou des attentes au cours de la période considérée. Le lecteur est invité à se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » qui figure dans le rapport de gestion pour obtenir plus d'informations sur les facteurs de risque et d'autres événements qui sont indépendants de la volonté de la Société. Ces risques sont également décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle.

Bien que la Société estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs soient raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, car rien ne garantit que ceux-ci se révéleront exacts. Les énoncés prospectifs aux présentes sont formulés à la date du présent communiqué de presse, et nous déclinons toute responsabilité quant à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés par suite d'événements ou de circonstances postérieures à la date des présentes, à moins que nous n'y soyons tenus en vertu de la loi.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

M. Jean-Sébastien Couillard

Vice-président des finances, chef de la direction financière et secrétaire corporatif

Téléphone : 514 940-4350

Courriel : jscouillard@lantic.ca

Lantic

ROGERS

Lantic
ÉRABLE MAPLE

ROGERS SUGAR INC.

Rapport financier T3 2026



Le présent rapport de gestion de Rogers Sugar Inc. (la « Société », « Rogers », « RSI » ou « nous », « nos » et « notre ») daté du 5 août 2026 doit être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et les notes y afférentes pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 27 juin 2026, ainsi qu'avec les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion pour l'exercice clos le 27 septembre 2025. Le présent rapport de gestion porte sur les résultats de Rogers, Lantic Inc. (« Lantic ») (Rogers et Lantic ci-après collectivement désignées par le « secteur du sucre »), Lantic Érabie Inc. et Highland Sugarworks, Inc. (« Highland ») (les deux dernières sociétés ci-après collectivement désignées par « Lantic Érabie » ou le « secteur des produits de l'érable »).

La direction est responsable de la préparation du présent rapport de gestion, lequel a été examiné et approuvé par le comité d'audit de Rogers et par son conseil d'administration.

TABLE DES MATIÈRES

NOS ACTIVITÉS.....	3
FAITS SAILLANTS.....	3
PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FAITS SAILLANTS	5
Résultats ajustés	6
INFORMATION SECTORIELLE	7
Secteur du sucre	8
Secteur des produits de l'érable	13
PERSPECTIVES.....	15
Secteur du sucre	15
Secteur des produits de l'érable	16
RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES	17
Produits totaux	17
Marge brute	17
Résultat des activités d'exploitation.....	18
Charges financières nettes.....	18
Imposition.....	19
Bénéfice net	19
Résumé des résultats trimestriels	20
Situation financière.....	21
Liquidités	21
Flux de trésorerie disponibles.....	22
Obligations contractuelles	24
Ressources en capital	24
TITRES EN CIRCULATION	25
RISQUES ET INCERTITUDES	25
MESURES NON CONFORMES AUX IFRS.....	26
PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES.....	30
CHANGEMENTS APPORTÉS AUX PRINCIPES ET PRATIQUES COMPTABLES NON ENCORE ADOPTÉS	30
CONTRÔLES ET PROCÉDURES	30
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	30

NOS ACTIVITÉS

Tout au long de son histoire, qui a commencé en 1888, Rogers a toujours su offrir au marché canadien des produits du sucre de haute qualité.

Lantic, la filiale entièrement détenue par Rogers, exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi qu'une usine de transformation du sucre de betterave à Taber, en Alberta, seule usine de transformation de la betterave au Canada. Les produits du sucre de Lantic sont commercialisés généralement sous la marque de commerce « Lantic » dans l'est du Canada et sous la marque de commerce « Rogers » dans l'Ouest canadien. Ils comprennent le sucre cristallisé, le sucre à glacer, les cubes de sucre, la cassonade dorée et la cassonade brune, le sucre liquide ainsi que les sirops de spécialité. Nous exploitons également un centre de distribution à Toronto, en Ontario.

Lantic Érable exploite des usines d'embouteillage à Granby, à Dégelis et à Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont. Les produits vendus par Lantic Érable, qui comprennent le sirop d'érable, le sucre d'érable et les produits dérivés du sirop d'érable, sont offerts principalement par des distributeurs dans environ 50 pays.

Nos activités sont regroupées en deux secteurs distincts, soit le secteur du sucre qui englobe notamment le sucre raffiné et les sous-produits dérivés, et le secteur des produits de l'érable, qui englobe notamment le sirop d'érable et les produits à base de sirop d'érable.

FAITS SAILLANTS

- La volatilité du marché actuelle attribuable aux conditions commerciales en lien avec les tarifs douaniers américains sur les importations a eu une incidence limitée sur nos activités nationales. Nous suivons de près l'évolution de la situation et nous collaborons étroitement avec les différentes parties prenantes.
- Le bénéfice net ajusté¹⁾ consolidé du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2026 s'est établi à 16,3 millions de dollars et à 59,7 millions de dollars, respectivement, par rapport à 17,0 millions de dollars et à 52,7 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui s'explique par un apport plus élevé du secteur du sucre, contrebalancé en partie par une diminution de l'apport du secteur des produits de l'érable.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ consolidé s'est chiffré à 35,6 millions de dollars pour le troisième trimestre et à 120,7 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, ce qui représente une diminution de 1,0 million de dollars et une augmentation de 9,8 millions de dollars, respectivement, par rapport à celui des périodes correspondantes de l'exercice précédent.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ du secteur du sucre s'est établi à 31,8 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2026, par rapport à 32,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la diminution de la marge brute ajustée attribuable à une charge hors trésorerie non récurrente de 2,9 millions de dollars liée au coût des services passés découlant des passifs au titre des régimes de retraite associés à la convention collective pour l'usine de Montréal récemment négociée et par l'augmentation des frais de distribution, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des charges administratives et de vente.
- Les volumes de ventes du secteur du sucre se sont chiffrés à environ 188 000 tonnes métriques au troisième trimestre de l'exercice 2026, en baisse d'environ 3 000 tonnes métriques, ou 2 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, attribuable principalement à la baisse des volumes dans le secteur des produits liquides.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ du secteur des produits de l'érable s'est établi à 3,7 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2026, comparativement à 4,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2026, nous avons investi 34,1 millions de dollars en entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, dont une tranche de 29,0 millions de dollars se rapportait à des dépenses engagées liées à l'accroissement de la capacité de raffinage et de logistique de notre secteur du sucre de l'est du Canada (le « projet LEAP »).
- Le projet LEAP continue de progresser comme prévu. La plupart des principaux équipements étant désormais installés, l'accent sera mis sur la préparation opérationnelle et les activités de mise en service. Le projet demeure dans la fourchette du coût total prévu de 280 millions de dollars à 300 millions de dollars, et la capacité de production supplémentaire devrait être mise en service au cours du premier semestre de l'année civile 2027.
- Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ pour la période de douze mois close le 27 juin 2026 se sont élevés à 90,0 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 2,2 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse s'explique essentiellement par l'augmentation du BAIIA ajusté¹⁾ et la baisse des dépenses en immobilisations liées aux activités courantes, à l'exclusion de celles liées au projet LEAP, facteurs contrebalancés en partie par le calendrier des paiements d'impôts sur le résultat et l'augmentation des intérêts payés.
- Le 11 juin 2026, nous avons conclu une nouvelle convention collective de cinq ans avec le principal syndicat de notre usine de Montréal. La nouvelle convention expirera en mai 2031.
- Le 26 juin 2026, nous avons prolongé la convention collective avec le syndicat de notre usine de sucre de betterave située à Taber. La convention prolongée expirera en mars 2032.
- Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2026, nous avons versé 0,09 \$ par action à nos actionnaires, ce qui correspond à une somme de 11,5 millions de dollars.

Rapport sur les résultats du troisième trimestre de 2026

- Le 2 juillet 2026, le Tribunal canadien du commerce extérieur a ouvert un réexamen relatif à l'expiration au titre des mesures commerciales de 2021 visant le sucre raffiné importé. Ce réexamen permettra de déterminer si le maintien de la protection de l'industrie du sucre au Canada demeure justifié. Une décision définitive est attendue d'ici mai 2027.
- Le 31 juillet 2026, nous avons prorogé la date d'échéance de notre facilité de crédit renouvelable auprès de notre consortium bancaire du 28 mars 2030 au 31 juillet 2031, selon les mêmes modalités.
- Le 5 août 2026, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$, lequel sera payable au plus tard le 21 octobre 2026.

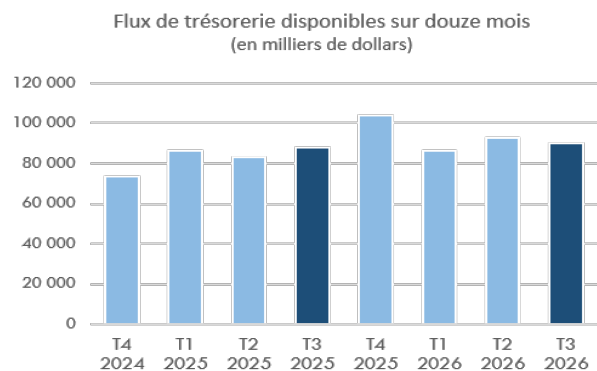
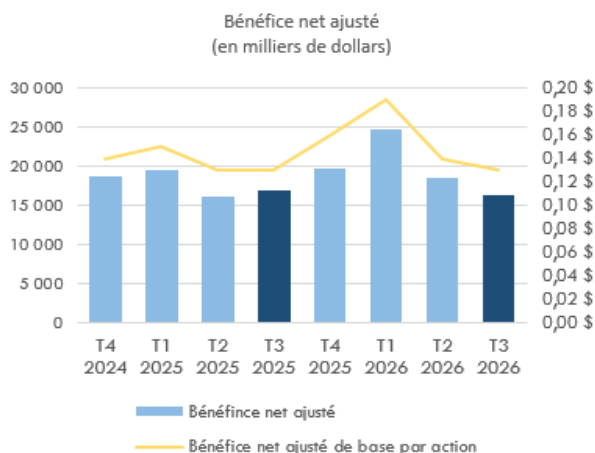
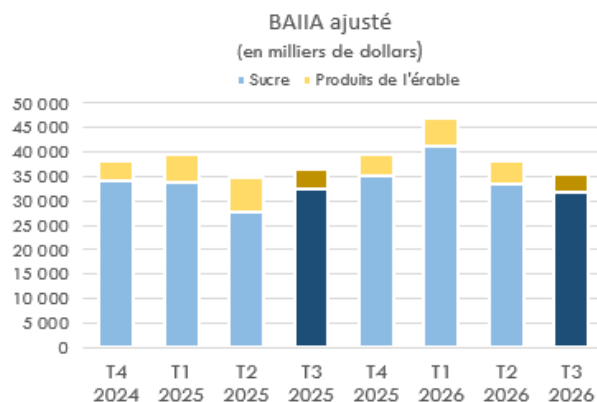
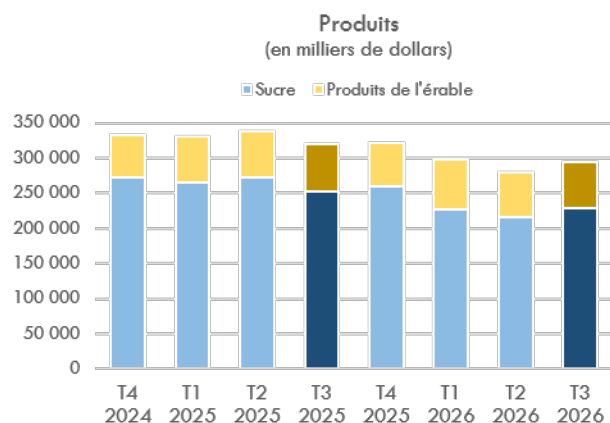
1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FAITS SAILLANTS

(non audité) (en milliers de dollars, sauf les volumes et les données par action)	T3 2026	T3 2025	CUM 2026	CUM 2025
Sucre (en tonnes métriques)	187 855	191 147	537 682	585 502
Sirop d'érable (en milliers de livres)	12 955	13 796	40 428	40 472
Produits totaux ²⁾	293 695	320 445	872 506	989 958
Marge brute	45 688	48 500	157 471	148 205
Ajustement du coût des ventes ¹⁾	(5 793)	(3 493)	(8 548)	(2 544)
Marge brute ajustée ¹⁾	51 481	51 993	166 019	150 749
Résultat des activités d'exploitation	22 426	25 722	90 279	86 020
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	28 219	29 215	98 827	88 564
BAIIA ¹⁾	29 774	33 071	112 170	108 337
BAIIA ajusté ¹⁾	35 567	36 564	120 718	110 881
Bénéfice net	12 059	14 429	53 256	50 781
de base par action	0,09	0,11	0,42	0,40
dilué par action	0,09	0,10	0,39	0,36
Bénéfice net ajusté ¹⁾	16 320	17 041	59 721	52 723
Bénéfice net ajusté de base par action ¹⁾	0,13	0,13	0,47	0,41
Dividendes par action	0,09	0,09	0,27	0,27
Flux de trésorerie disponibles sur douze mois ¹⁾	—	—	90 044	87 804

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) La Société a changé la présentation pour tenir compte des droits élevés sur les ventes à l'exportation vers les États-Unis dans le secteur du sucre. Se reporter à la rubrique « Sommaire des mesures trimestrielles » pour obtenir plus d'informations.



Résultats ajustés

Dans le cours normal de nos activités, nous avons recours à des instruments financiers dérivés sous forme de contrats à terme normalisés sur le sucre, de contrats de change à terme, de contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et de swaps de taux d'intérêt. Nous avons désigné les contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et les swaps de taux d'intérêt que nous avons conclus pour nous prémunir contre les fluctuations du cours du gaz naturel et des taux d'intérêt comme étant des couvertures de flux de trésorerie. Les instruments financiers dérivés liés aux contrats à terme normalisés sur le sucre et aux contrats de change à terme sont évalués à la valeur de marché à chaque date de clôture et sont imputés à l'état consolidé résumé du résultat net. Les montants des profits ou pertes latents découlant des contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et des swaps de taux d'intérêt qui sont admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les montants des profits ou pertes latents découlant des swaps de taux d'intérêt qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés à l'état consolidé résumé du résultat net. Ces montants sont retirés et inclus dans le résultat net du même poste de l'état consolidé résumé du résultat net et du résultat global que l'élément couvert, dans la même période que celle pendant laquelle les flux de trésorerie couverts influent sur le résultat net, réduisant la volatilité du bénéfice liée aux variations de l'évaluation de ces instruments de couverture dérivés.

Les résultats ajustés excluent les variations latentes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés liés au sucre et au change, y compris les contrats à terme normalisés au cours du sucre brut n° 11 (le « sucre brut n° 11 ») sur le marché et les contrats de change à terme, qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture et qui sont conclus dans le but de sécuriser économiquement les prix de vente ou l'exposition au risque de change. Ces instruments peuvent être conclus avant la réalisation des transactions physiques sous-jacentes, ou dans le cadre de celles-ci, et sont généralement réglés ou compensés à la réalisation de telles transactions, ce qui permet de fixer les prix réalisés ou les taux de change. Par conséquent, les variations connexes de la juste valeur sont de nature temporelle et sans effet sur la trésorerie et ne reflètent pas la performance opérationnelle sous-jacente de l'entreprise. Les variations liées aux transactions physiques, aux ventes réalisées, aux stocks et aux charges d'exploitation ne sont pas ajustées et se reflètent dans les résultats d'exploitation.

Nous estimons que nos résultats financiers sont davantage représentatifs de nos activités pour les gestionnaires ainsi que pour les investisseurs, les analystes et les autres parties intéressées lorsqu'ils sont présentés après ajustement pour tenir compte des profits ou des pertes découlant des instruments financiers dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture. Ces résultats financiers ajustés apportent une compréhension plus complète des facteurs et des tendances susceptibles d'influer sur nos activités. Cette évaluation n'est pas conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Nous utilisons les résultats ajustés non conformes aux IFRS de la Société exploitante pour mesurer et évaluer la performance de l'entreprise au moyen de notre marge brute ajustée, de notre pourcentage de la marge brute ajustée, de notre taux de la marge brute ajustée, de notre résultat ajusté des activités d'exploitation, de notre BAIIA ajusté, de notre bénéfice net ajusté, de notre bénéfice net ajusté par action et de nos flux de trésorerie disponibles sur douze mois. Ces mesures non conformes aux IFRS sont évaluées sur une base consolidée et par secteur, à l'exclusion du pourcentage de la marge brute ajustée, de la marge brute ajustée par tonne métrique, du bénéfice net ajusté par action et des flux de trésorerie disponibles sur douze mois. Nous estimons par ailleurs que ces mesures sont importantes pour les investisseurs et pour les parties qui évaluent notre performance à la lumière de nos résultats antérieurs. Nous avons également recours à la marge brute ajustée, au BAIIA ajusté, au résultat ajusté des activités d'exploitation, au bénéfice net ajusté, au bénéfice net ajusté par action et aux flux de trésorerie disponibles sur douze mois lorsque nous présentons les résultats au conseil d'administration, aux analystes, aux investisseurs, aux banques et à d'autres parties intéressées. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

AJUSTEMENT DES RÉSULTATS

Bénéfice (perte) (en milliers de dollars)	T3 2026			T3 2025		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Évaluation à la valeur de marché relativement aux instruments suivants :						
Contrats à terme normalisés sur le sucre	(1 178)	–	(1 178)	(2 934)	–	(2 934)
Contrats de change à terme	(4 363)	(2 101)	(6 464)	1 020	3 007	4 027
Ajustement total à la valeur de marché à l'égard des dérivés	(5 541)	(2 101)	(7 642)	(1 914)	3 007	1 093
Cumul des écarts temporaires	1 576	273	1 849	(4 203)	(383)	(4 586)
Ajustement total du coût des ventes	(3 965)	(1 828)	(5 793)	(6 117)	2 624	(3 493)

Bénéfice (perte) (en milliers de dollars)	CUM 2026			CUM 2025		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Évaluation à la valeur de marché relativement aux instruments suivants :						
Contrats à terme normalisés sur le sucre	(2 475)	–	(2 475)	(5 836)	–	(5 836)
Contrats de change à terme	(3 511)	(2 362)	(5 873)	(4 752)	(897)	(5 649)
Ajustement total à la valeur de marché à l'égard des dérivés	(5 986)	(2 362)	(8 348)	(10 558)	(897)	(11 485)
Cumul des écarts temporaires	(465)	265	(200)	7 664	1 277	8 941
Ajustement total du coût des ventes	(6 451)	(2 097)	(8 548)	(2 924)	380	(2 544)

Les variations de l'ajustement à la valeur de marché des dérivés s'expliquent par la variation du cours du sucre brut n° 11 ainsi que par la fluctuation des taux de change.

Nous ne comptabilisons le cumul des écarts temporaires attribuables aux profits et pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché qu'au moment de la vente de sucre ou de produits de l'érable à un client. Les profits et pertes sur les contrats à terme normalisés sur le sucre et les opérations de change sur papier sont largement compensés par les profits et pertes correspondants sur les transactions physiques, c'est-à-dire les contrats de vente et d'achat conclus avec les clients et les fournisseurs.

Les ajustements susmentionnés sont ajoutés aux résultats liés à l'évaluation à la valeur de marché ou retranchés desdits résultats pour obtenir l'ajustement total du coût des ventes. Pour le troisième trimestre et la période de neuf mois clos le 27 juin 2026, l'ajustement total du coût des ventes s'est traduit par une réduction de 5,8 millions de dollars et de 8,5 millions de dollars, respectivement, contre une réduction de 3,5 millions de dollars et de 2,5 millions de dollars, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces ajustements sont ajoutés aux résultats consolidés et reflètent l'incidence de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Pour obtenir plus d'information sur ces ajustements, se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

INFORMATION SECTORIELLE

Résultats par secteur (en milliers de dollars)	T3 2026			T3 2025		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Produits ³⁾	229 548	64 147	293 695	252 965	67 480	320 445
Marge brute	41 998	3 690	45 688	40 340	8 160	48 500
Charges administratives et de vente	12 799	3 295	16 094	13 173	3 088	16 261
Frais de distribution	6 831	337	7 168	6 395	122	6 517
Résultat des activités d'exploitation	22 368	58	22 426	20 772	4 950	25 722
Ajustement du coût des ventes ²⁾	3 965	1 828	5 793	6 117	(2 624)	3 493
Marge brute ajustée ¹⁾	45 963	5 518	51 481	46 457	5 536	51 993
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	26 333	1 886	28 219	26 889	2 326	29 215
BAIIA ¹⁾	27 877	1 897	29 774	26 420	6 651	33 071
BAIIA ajusté ¹⁾	31 842	3 725	35 567	32 537	4 027	36 564
Renseignements supplémentaires						
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des sorties	33 899	239	34 138	29 971	337	30 308
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation	275	359	634	107	58	165

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

3) La Société a changé la présentation pour tenir compte des droits élevés sur les ventes à l'exportation vers les États-Unis dans le secteur du sucre. Se reporter à la rubrique « Sommaire des mesures trimestrielles » pour obtenir plus d'informations.

Résultats par secteur (en milliers de dollars)	CUM 2026			CUM 2025		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Produits ³⁾	672 427	200 079	872 506	790 471	199 487	989 958
Marge brute	139 621	17 850	157 471	126 022	22 183	148 205
Charges administratives et de vente	35 681	10 323	46 004	32 039	9 420	41 459
Frais de distribution	20 425	763	21 188	20 097	629	20 726
Résultat des activités d'exploitation	83 515	6 764	90 279	73 886	12 134	86 020
Ajustement du coût des ventes ²⁾	6 451	2 097	8 548	2 924	(380)	2 544
Marge brute ajustée ¹⁾	146 072	19 947	166 019	128 946	21 803	150 749
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	89 966	8 861	98 827	76 810	11 754	88 564
BAIIA ¹⁾	99 976	12 194	112 170	91 098	17 239	108 337
BAIIA ajusté ¹⁾	106 427	14 291	120 718	94 022	16 859	110 881
Renseignements supplémentaires						
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des sorties	90 180	873	91 053	73 801	1 116	74 917
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 317	606	1 923	1 847	183	2 030

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

3) La Société a changé la présentation pour tenir compte des droits élevés sur les ventes à l'exportation vers les États-Unis dans le secteur du sucre. Se reporter à la rubrique « Sommaire des mesures trimestrielles » pour obtenir plus d'informations.

Secteur du sucre

PROJET LEAP

Le 11 août 2023, le conseil d'administration de Lantic a approuvé le projet LEAP. Le projet LEAP devrait faire augmenter d'environ 100 000 tonnes métriques la capacité d'approvisionnement en sucre raffiné du marché canadien et comprend des actifs de raffinage du sucre, de même que des actifs de logistique destinés à augmenter la capacité de livraison sur le marché de l'Ontario. Le coût total du projet LEAP devrait se situer entre 280 millions de dollars et 300 millions de dollars, et nous prévoyons une croissance de la capacité d'approvisionnement en sucre raffiné attribuable au projet LEAP, dont la mise en service est prévue au premier semestre de l'année civile 2027.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2026, nous avons poursuivi l'avancement du projet LEAP grâce à l'installation et à l'intégration d'équipements clés de raffinage du sucre à l'usine de Montréal, y compris la mise en service du processus de fonte du sucre brut. Au cours du troisième trimestre, nous avons également fait progresser le déploiement de l'infrastructure logistique de soutien et des réseaux de services publics nécessaires aux futures activités, notamment les canalisations et les actifs électriques. La plupart des principaux équipements étant désormais installés, l'accent sera mis sur la préparation opérationnelle et les activités de mise en service. Le projet se déroule comme prévu et conformément aux attentes de la direction, et la capacité de raffinage supplémentaire devrait être mise en service au cours du premier semestre de l'année civile 2027.

Au 27 juin 2026, un montant cumulatif de 207,1 millions de dollars, incluant des intérêts de 7,2 millions de dollars, était inscrit à l'actif au titre des travaux de construction en cours, dans le bilan, relativement au projet LEAP, dont une tranche de 78,7 millions de dollars a été inscrite à l'actif pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026.

Nous finançons le projet LEAP au moyen d'une combinaison de capitaux empruntés, de capitaux propres, de flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et de notre facilité de crédit renouvelable. Dans le cadre du plan de financement du projet LEAP, nous avons émis 22 769 000 actions ordinaires de RSI au cours de l'exercice 2024, pour un produit net de 112,5 millions de dollars. Nous avons également augmenté de 75 millions de dollars le montant disponible au titre de notre facilité de crédit renouvelable pour le porter à 340 millions de dollars.

Au cours de l'exercice 2023, toujours dans le cadre du financement du projet LEAP, Lantic a conclu deux conventions de prêt garanti avec Investissement Québec (les « prêts d'IQ ») pour un montant maximal de 65 millions de dollars. Le premier prêt, d'un montant maximal de 40,0 millions de dollars, a été consenti dans le cadre du programme ESSOR du gouvernement du Québec, qui est conçu pour fournir du financement à des conditions favorables aux entreprises québécoises (le « prêt ESSOR d'IQ »), et le deuxième prêt à terme est d'un montant maximal de 25,0 millions de dollars (le « prêt à terme d'IQ »). Au 27 juin 2026, un montant de 33,5 millions de dollars était prélevé aux termes des prêts d'IQ.

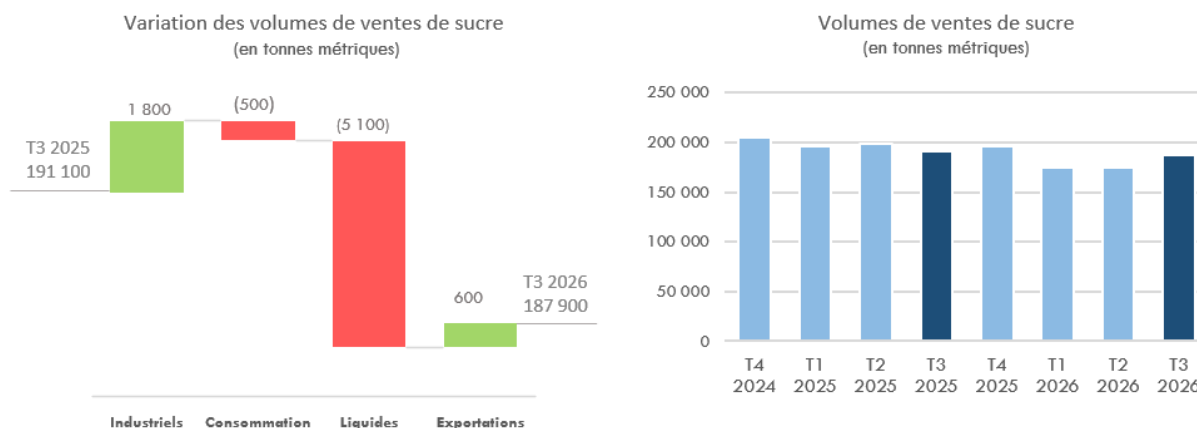
Se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes ».

PRODUITS

	T3 2026	T3 2025 ¹⁾	Δ	CUM 2026	CUM 2025 ¹⁾	Δ
(en milliers de dollars)	229 548	252 965	(23 417)	672 427	790 471	(118 044)

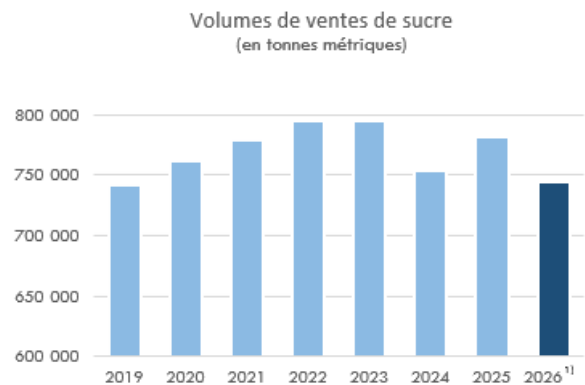
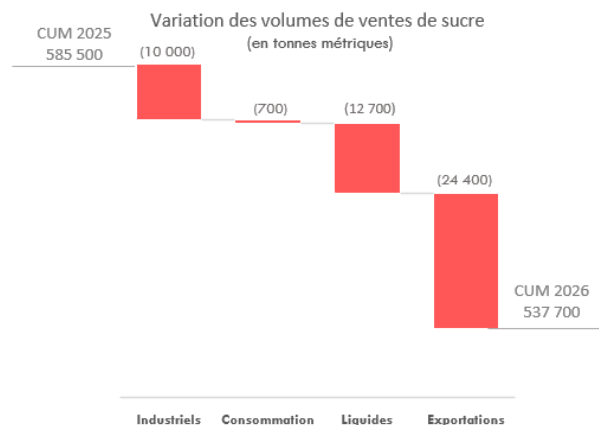
1) La Société a changé la présentation pour tenir compte des droits élevés sur les ventes à l'exportation vers les États-Unis dans le secteur du sucre. Se reporter à la rubrique « Sommaire des mesures trimestrielles » pour obtenir plus d'informations.

Les produits ont diminué de 23,4 millions de dollars et de 118,0 millions de dollars, respectivement, au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2026, principalement en raison d'une baisse du cours moyen du sucre brut n° 11 et des volumes de ventes moins élevés. Le cours moyen du sucre brut n° 11 a reculé de 3,1 cents US la livre pour se chiffrer à 14,3 cents US la livre au cours du trimestre à l'étude, et il a diminué de 4,7 cents US la livre pour se chiffrer à 14,7 cents US la livre pour les neuf premiers mois de 2026, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La variation négative des produits a été en partie contrebalancée par une hausse des prix pour les activités liées au raffinage.



Au troisième trimestre de l'exercice 2026, les volumes de sucre se sont chiffrés à 187 900 tonnes métriques, soit une baisse de 2 %, ou 3 200 tonnes métriques, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- Les volumes de ventes de produits industriels ont augmenté de 1 800 tonnes métriques par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la demande accrue dans le secteur de la confiserie.
- Les volumes de ventes de produits de consommation ont baissé de 500 tonnes métriques par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout du calendrier des ventes.
- Les volumes de ventes de produits liquides ont diminué de 5 100 tonnes métriques par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la perte d'un client important qui a fermé son installation dans l'Ouest canadien, ainsi que de la baisse de la demande dans l'est du Canada.
- Les volumes de ventes à l'exportation ont augmenté de 600 tonnes métriques par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique par une hausse des ventes opportunistes sur le marché américain.



¹⁾ Voir la rubrique « Perspectives ». Les volumes de ventes de sucre devraient atteindre 745 000 tonnes métriques pour l'exercice 2026.

Au cours des neuf premiers mois de 2026, les volumes de sucre se sont chiffrés à 537 700 tonnes métriques, soit une baisse de 8 %, ou 47 800 tonnes métriques, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- Les volumes de ventes de produits industriels ont diminué de 10 000 tonnes métriques par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des problèmes de production chez l'un de nos clients industriels importants au premier semestre de l'exercice et, dans une moindre mesure, de la demande globale plus faible dans le secteur de la confiserie.
- Les volumes de ventes de produits de consommation ont baissé de 700 tonnes métriques par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui s'explique par le calendrier lié aux expéditions propre à chacune des périodes.
- Les volumes de ventes de produits liquides ont diminué de 12 700 tonnes métriques par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de la perte d'un client important qui a fermé son installation dans l'Ouest canadien, ainsi que de la baisse de la demande dans l'est du Canada.
- Les volumes de ventes à l'exportation ont diminué de 24 400 tonnes métriques, en raison de la baisse du volume des ventes opportunistes sur le marché américain au premier semestre de 2026 découlant de l'incertitude liée aux tarifs douaniers.

Marge brute

	T3 2026	T3 2025	Δ	CUM 2026	CUM 2025	Δ
(en milliers de dollars, sauf les données par tonne métrique)						
Marge brute	41 998	40 340	1 658	139 621	126 022	13 599
Ajustement total du coût des ventes ²⁾	3 965	6 117	(2 152)	6 451	2 924	3 527
Marge brute ajustée ¹⁾	45 963	46 457	(494)	146 072	128 946	17 126
Marge brute ajustée par tonne métrique ¹⁾	245	243	2	272	220	52
Éléments inclus dans la marge brute :						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	4 346	4 470	(124)	13 028	13 691	(663)

¹⁾ Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

²⁾ Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

La marge brute s'est chiffrée à 42,0 millions de dollars et à 139,6 millions de dollars pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, et elle comprend une perte de 4,0 millions de dollars et de 6,5 millions de dollars, respectivement, liée à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute des périodes correspondantes de l'exercice précédent s'est chiffrée à 40,3 millions de dollars et à 126,0 millions de dollars, respectivement, et elle comprenait une perte de 6,1 millions de dollars et de 2,9 millions de dollars, respectivement, liée à l'évaluation à la valeur de marché.

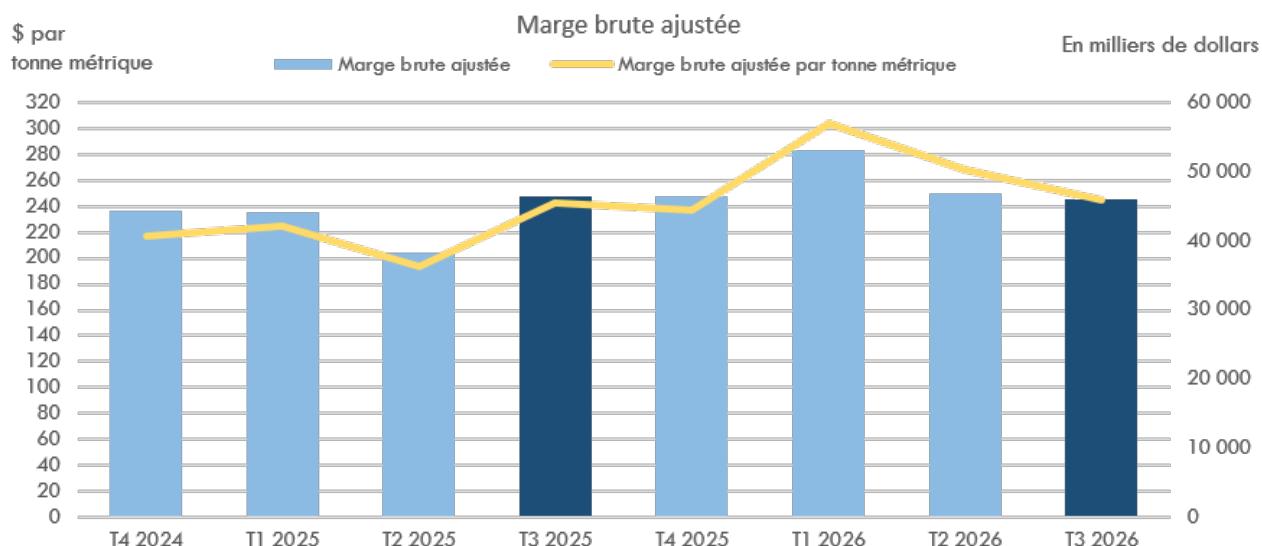
La marge brute ajustée s'est établie à 46,0 millions de dollars et à 146,1 millions de dollars pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, respectivement, par rapport à 46,5 millions de dollars et à 129,0 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

La marge brute ajustée a diminué de 0,5 million de dollars au troisième trimestre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique principalement par une hausse de 3,4 millions de dollars des coûts de production, une charge hors trésorerie non récurrente de 2,9 millions de dollars comptabilisée au troisième trimestre de 2026 liée au coût des services passés découlant des passifs au titre des régimes de retraite associés à la convention collective pour l'usine de Montréal récemment négociée, et une diminution des volumes de ventes, ce qui a réduit la marge brute ajustée de 2,8 millions de dollars. Ces variations défavorables ont été partiellement contrebalancées par l'apport plus élevé des activités liées au raffinage du sucre qui s'est établi à 7,3 millions de dollars, associé à la composition des produits vendus, et par la baisse des coûts d'approvisionnement en sucre brut de 1,3 million de dollars.

La marge brute ajustée par tonne métrique s'est établie à 245 \$ pour le troisième trimestre, comparativement à 243 \$ par tonne métrique pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse s'explique principalement par l'apport plus élevé des activités liées au raffinage du sucre attribuable à la composition des produits vendus, contrebalancé en partie par la hausse des coûts de production et par la charge hors trésorerie non récurrente comptabilisée au troisième trimestre à l'égard des passifs au titre des régimes de retraite pour l'usine de Montréal.

La marge brute ajustée a augmenté de 17,1 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La variation favorable s'explique principalement par l'apport plus élevé des activités liées au raffinage du sucre qui s'est établi à 18,0 millions de dollars, principalement en raison de la composition des produits vendus, des ajustements défavorables non récurrents de 6,2 millions de dollars comptabilisés au deuxième trimestre de 2025, des ajustements favorables non récurrents de 4,5 millions de dollars comptabilisés au premier trimestre de 2026, de la baisse des coûts d'approvisionnement en sucre brut de 7,1 millions de dollars ayant une incidence sur l'évaluation des stocks et de la diminution des coûts de production de 2,8 millions de dollars. Ces variations favorables ont été contrebalancées en partie par la baisse des volumes de ventes en 2026, ce qui a eu une incidence défavorable de 18,6 millions de dollars sur la marge brute ajustée, ainsi que par une charge hors trésorerie non récurrente de 2,9 millions de dollars comptabilisée au troisième trimestre de 2026 liée au coût des services passés découlant des passifs au titre des régimes de retraite associés à la convention collective pour l'usine de Montréal récemment négociée.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, la marge brute ajustée par tonne métrique s'est chiffrée à 272 \$, ce qui représente une hausse de 52 \$ par tonne métrique par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'incidence nette des ajustements non récurrents comptabilisés en 2026 et en 2025, à l'apport plus élevé des activités liées au raffinage du sucre et à la baisse des coûts de production au cours de l'exercice 2026.



AUTRES CHARGES

	T3 2026	T3 2025	Δ	CUM 2026	CUM 2025	Δ
(en milliers de dollars, sauf les données par tonne métrique)						
Charges administratives et de vente	12 799	13 173	(374)	35 681	32 039	3 642
Frais de distribution	6 831	6 395	436	20 425	20 097	328
<i>Éléments inclus dans les charges administratives et de vente</i>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	145	230	(85)	458	682	(224)
<i>Éléments inclus dans les frais de distribution :</i>						
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 018	948	70	2 975	2 838	137

Au troisième trimestre de l'exercice 2026, les charges administratives et de vente ont diminué de 0,4 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable à une charge non récurrente de 1,6 million de dollars liée à des indemnités de départ comptabilisée au troisième trimestre de l'exercice 2025. Cette variation favorable a été contrebalancée en partie par une augmentation de la charge à payer au titre de la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie, reflétant la hausse du cours de l'action.

Les frais de distribution ont augmenté de 0,4 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, sous l'effet surtout de la hausse des frais de transport liée à l'accroissement des expéditions depuis l'Ouest du Canada pour approvisionner le marché de l'Est.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les charges administratives et de vente ont été supérieures de 3,6 millions de dollars à celles de la période correspondante de l'exercice précédent. La variation s'explique en grande partie par la hausse de la charge à payer au titre de la rémunération fondée sur des actions réglées en trésorerie, en raison d'une augmentation du cours de l'action, de même que par l'augmentation liée au marché au titre des charges liées à la rémunération et aux avantages du personnel. Cette variation a été contrebalancée en partie par une charge non récurrente de 1,6 million de dollars liée à des indemnités de départ comptabilisée au troisième trimestre de l'exercice 2025.

Les frais de distribution pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026 ont augmenté de 0,3 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, sous l'effet surtout de la hausse des frais de transport liée à l'accroissement des expéditions depuis l'Ouest du Canada pour approvisionner le marché de l'Est.

RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET BAI(A) AJUSTÉ

	T3 2026	T3 2025	Δ	CUM 2026	CUM 2025	Δ
(en milliers de dollars)						
Résultat des activités d'exploitation	22 368	20 772	1 596	83 515	73 886	9 629
Ajustement total du coût des ventes ²⁾	3 965	6 117	(2 152)	6 451	2 924	3 527
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	26 333	26 889	(556)	89 966	76 810	13 156
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	5 509	5 648	(139)	16 461	17 212	(751)
BAIIA ¹⁾	27 877	26 420	1 457	99 976	91 098	8 878
BAIIA ajusté ¹⁾	31 842	32 537	(695)	106 427	94 022	12 405

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Le résultat des activités d'exploitation du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2026 s'est établi respectivement à 22,4 millions de dollars et à 83,5 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 1,6 million de dollars et de 9,6 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le résultat ajusté des activités d'exploitation du troisième trimestre s'est établi à 26,3 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 0,6 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, qui s'explique surtout par la diminution de la marge brute ajustée et l'augmentation des frais de distribution, contrebalancées en partie par la baisse des charges administratives et de vente. Le résultat ajusté des activités d'exploitation des neuf premiers mois de l'exercice 2026 a enregistré une augmentation de 13,2 millions de dollars par

rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la hausse de la marge brute ajustée, contrebalancée en partie par l'accroissement des frais de distribution et des charges administratives et de vente.

Le BAIIA du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2026 s'est établi respectivement à 27,9 millions de dollars et à 100,0 millions de dollars, en hausse de 1,5 million de dollars et de 8,9 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

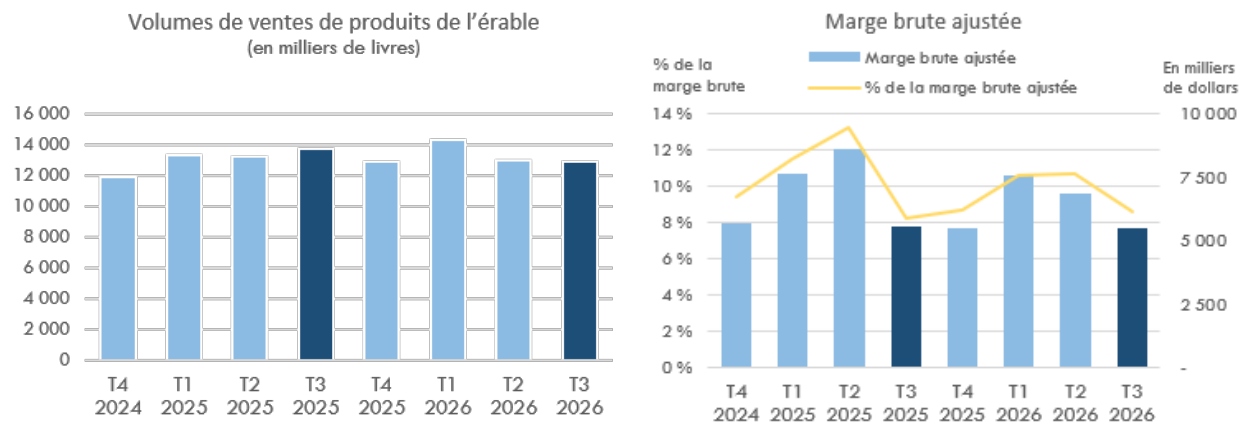
Le BAIIA ajusté du troisième trimestre de l'exercice 2026 s'est élevé à 31,9 millions de dollars, en baisse de 0,7 million de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant principalement la diminution de la marge brute ajustée et l'augmentation des frais de distribution, contrebalancées en partie par la baisse des charges administratives et de vente. Le BAIIA ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2026 s'est établi à 106,4 millions de dollars, en hausse de 12,4 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement du fait de la hausse de la marge brute ajustée, contrebalancée en partie par l'accroissement des frais de distribution et des charges administratives et de vente, comme il est décrit plus haut.

Secteur des produits de l'érable

PRODUITS

	T3 2026	T3 2025	Δ	CUM 2026	CUM 2025	Δ
(en milliers de dollars, sauf le volume)						
Volume (en milliers de livres)	12 955	13 796	(841)	40 428	40 472	(44)
Produits	64 147	67 480	(3 333)	200 079	199 487	592

Les produits ont diminué de 3,3 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2026 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse des volumes de ventes. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les produits ont légèrement augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, affichant une hausse de 0,6 million de dollars, tandis que le volume est resté stable à 40,4 millions de livres.



MARGE BRUTE

	T3 2026	T3 2025	Δ	CUM 2026	CUM 2025	Δ
(en milliers de dollars, sauf les données sur le taux de la marge brute ajustée)						
Marge brute	3 690	8 160	(4 470)	17 850	22 183	(4 333)
Ajustement total du coût des ventes ^{1), 2)}	1 828	(2 624)	4 452	2 097	(380)	2 477
Marge brute ajustée ¹⁾	5 518	5 536	(18)	19 947	21 803	(1 856)
Pourcentage de la marge brute ajustée ¹⁾	8,6 %	8,2 %	0,4 %	10,0 %	10,9 %	(0,9)
Éléments inclus dans la marge brute :						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	954	816	138	2 775	2 445	330

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

La marge brute s'est chiffrée à 3,7 millions de dollars et à 17,9 millions de dollars pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, et elle comprend une perte de 1,8 million de dollars et de 2,1 millions de dollars, respectivement, liée à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute des périodes correspondantes de l'exercice précédent s'est chiffrée à 8,2 millions de dollars et à 22,2 millions de dollars, respectivement, et elle comprenait un profit de 2,6 millions de dollars et de 0,4 million de dollars, respectivement, liés à l'évaluation à la valeur de marché.

La marge brute ajustée du troisième trimestre est restée inchangée par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, s'établissant à 5,5 millions de dollars, l'amélioration des prix de vente et la baisse des coûts du sirop ayant été contrebalancées par une diminution des volumes et une hausse des coûts de production.

Le pourcentage de la marge brute ajustée du troisième trimestre de l'exercice 2026 a été de 8,6 %, comparativement à 8,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du pourcentage de la marge brute ajustée reflète principalement la hausse des prix et la baisse du coût du sirop, contrebalancées en partie par l'augmentation des coûts de production.

La marge brute ajustée des neuf premiers mois de 2026 s'est chiffrée à 19,9 millions de dollars, ce qui correspond à une baisse de 1,9 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La variation défavorable est principalement attribuable à la hausse des coûts de production, contrebalancée en partie par l'augmentation des prix.

Le pourcentage de la marge brute ajustée pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026 a été de 10,0 %, comparativement à 10,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse est principalement attribuable à la hausse des coûts de production.

AUTRES CHARGES

	T3 2026	T3 2025	Δ	CUM 2026	CUM 2025	Δ
(en milliers de dollars)						
Charges administratives et de vente	3 295	3 088	207	10 323	9 420	903
Frais de distribution	337	122	215	763	629	134
<i>Éléments inclus dans les charges administratives et de vente :</i>						
Amortissement des immobilisations incorporelles	885	885	–	2 655	2 660	(5)

Les charges administratives et de vente du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2026 se sont accrues de 0,2 million de dollars et de 0,9 million de dollars par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, par suite essentiellement de la hausse des coûts liés au soutien administratif et de l'augmentation des dépenses liées au marketing.

Les frais de distribution pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026 ont été supérieurs de 0,2 million de dollars et de 0,1 million de dollars, respectivement, à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T3 2026	T3 2025	Δ	CUM 2026	CUM 2025	Δ
(en milliers de dollars)						
Résultat des activités d'exploitation	58	4 950	(4 892)	6 764	12 134	(5 370)
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	1 828	(2 624)	4 452	2 097	(380)	2 477
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	1 886	2 326	(440)	8 861	11 754	(2 893)
Amortissements	1 839	1 701	138	5 430	5 105	325
BAIIA ¹⁾	1 897	6 651	(4 754)	12 194	17 239	(5 045)
BAIIA ajusté ¹⁾	3 725	4 027	(302)	14 291	16 859	(2 568)

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Le résultat des activités d'exploitation du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2026 s'est établi respectivement à 0,1 million de dollars et à 6,8 millions de dollars, comparativement à 5,0 millions de dollars et à 12,1 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le résultat ajusté des activités d'exploitation du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2026 a été inférieur de 0,4 million de dollars et de 2,9 millions de dollars, respectivement, à celui des périodes correspondantes

de l'exercice précédent, reflétant principalement la baisse de la marge brute ajustée, l'augmentation des frais de distribution et la hausse des charges administratives et de vente.

Le BAIIA du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2026 s'est chiffré à 1,9 million de dollars et à 12,2 millions de dollars, respectivement, par rapport à 6,7 millions de dollars et à 17,2 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA ajusté du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2026 s'est élevé à 3,7 millions de dollars et 14,3 millions de dollars, respectivement, par rapport à 4,0 millions de dollars et à 16,9 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, reflétant principalement la baisse de la marge brute ajustée, l'augmentation des frais de distribution et la hausse des charges administratives et de vente.

PERSPECTIVES

Nous prévoyons dégager de solides résultats financiers globaux pour l'exercice 2026. L'apport du secteur du sucre devrait dépasser nos attentes, malgré la volatilité actuelle des conditions commerciales en lien avec les tarifs douaniers américains sur les importations, ce qui a eu une incidence sur nos volumes de ventes à l'exportation, principalement au cours du premier semestre de l'exercice. Dans le secteur des produits de l'érable, nous prévoyons que l'apport sera moindre, la demande mondiale ayant diminué au cours des derniers mois, sous l'effet de l'inflation alimentaire.

Pour nos deux secteurs d'activité, nous présumons que la dynamique actuelle du marché continuera d'avoir cours tout au long du reste de l'exercice 2026 et qu'aucune modification défavorable importante de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (l'« ACEUM ») ne surviendra dans un proche avenir. Nous suivons de près l'évolution de la situation et nous collaborons étroitement avec les différentes parties prenantes en ce qui a trait à nos deux secteurs d'activités, et nous ajusterons notre stratégie commerciale au besoin.

Notre projet LEAP va de l'avant et nous faisons progresser considérablement la mise en œuvre du projet, alors que nous poursuivons les activités de construction et l'installation du nouvel équipement de raffinage du sucre et de l'infrastructure logistique. Pour l'exercice 2026, nous prévoyons consacrer environ 103 millions de dollars au projet LEAP. Ces dépenses sont soutenues par le plan de financement du projet que nous avons mis en place au cours des trois derniers exercices.

Secteur du sucre

Nous nous attendons à ce que le secteur du sucre fasse bonne figure au cours de l'exercice 2026, malgré la diminution des ventes à l'exportation enregistrée au premier semestre de l'exercice 2026. Au cours des derniers mois, nous avons constaté une légère reprise de la demande des clients de nos secteurs des produits industriels et des ventes à l'exportation. Par conséquent, nous relevons nos prévisions quant aux volumes pour 2026 pour les porter de 735 000 tonnes métriques à 745 000 tonnes métriques. Le volume prévu reste toutefois inférieur d'environ 36 000 tonnes métriques à celui vendu au cours de l'exercice 2025, ce qui représente une baisse d'environ 4,5 %, la majeure partie de la diminution étant attribuable à une réduction des volumes de ventes aux clients du secteur des ventes à l'exportation à faible marge et à la baisse des volumes de ventes aux clients du secteur des produits liquides. Nous anticipons que l'incidence défavorable de la baisse des volumes continuera d'être atténuée par la marge favorable qui devrait être dégagée sur le marché intérieur canadien actuel durant le reste de 2026.

Nous prévoyons que la raffinerie de Montréal continuera de fonctionner à pleine capacité et que nous continuerons de mettre à contribution la production provenant de nos autres installations dans l'Ouest canadien, dans le but de respecter constamment nos engagements envers les clients.

À Taber, la campagne 2025 de transformation des betteraves à sucre s'est achevée, et nous avons produit 103 000 tonnes métriques de sucre de betterave, ce qui est légèrement plus élevé que prévu. Pour la campagne 2026 de transformation des betteraves à sucre, des betteraves à sucre ont été semées sur une superficie totale de 24 000 acres, soit 1 500 acres de plus qu'à l'exercice précédent.

Les coûts de production et de maintenance de nos trois usines de production devraient croître en 2026, du fait des augmentations des coûts externes liés au marché et des hausses salariales annuelles pour les employés. Pour 2026, nous envisageons de poursuivre les activités d'entretien nécessaires pour assurer un processus de production sans heurts afin de répondre aux besoins de nos clients. L'augmentation actuelle des coûts de l'énergie associés à la guerre au Moyen-Orient ne devrait pas avoir d'incidence importante sur nos activités, car nous avons atténué notre exposition aux variations des prix de l'énergie grâce à notre stratégie de couverture pluriannuelle. Nous restons déterminés à gérer nos coûts de manière responsable afin d'assurer une maintenance adéquate de nos actifs de production et des installations connexes.

Les frais de distribution pour 2026 devraient être les mêmes que ceux de 2025. Ces dépenses rendent compte du coût de l'exportation de sucre raffiné vers les États-Unis et de la demande actuelle du marché qui nécessite parfois le

transfert du sucre produit entre nos raffineries pour répondre à la demande de nos clients en attendant que notre projet LEAP soit achevé.

Les charges administratives et de vente devraient augmenter en 2026 par rapport à 2025, en raison principalement de la hausse de la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie découlant de la récente appréciation du cours de l'action et des hausses liées au marché pour les coûts externes et les salaires du personnel.

Nous nous attendons à ce que nos coûts de financement augmentent au cours de l'exercice 2026, car nous augmentons nos emprunts dans le cadre du projet LEAP. Nous avons atténué notre exposition aux variations des taux d'intérêt à court terme liée à notre facilité de crédit renouvelable grâce à notre stratégie de couverture pluriannuelle.

Les dépenses affectées aux projets d'immobilisations non liés au projet LEAP devraient augmenter légèrement au cours de l'exercice 2026 par rapport à 2025. Nous prévoyons consacrer environ 25,0 millions de dollars à différentes initiatives, liées principalement à la conformité réglementaire et au renforcement de notre infrastructure de production existante.

Secteur des produits de l'érable

Nous prévoyons une baisse des résultats financiers de notre secteur des produits de l'érable en 2026 par rapport à 2025, principalement en raison d'une diminution de la marge brute, attribuable à l'augmentation des coûts de production, et d'une hausse des coûts liés au soutien administratif. Cette évolution reflète l'incidence de la récente réduction de la demande mondiale de sirop d'érable, qui a intensifié la concurrence entre les participants au marché et qui devrait se répercuter sur le volume des ventes attendu.

À l'heure actuelle, nous prévoyons que les volumes de ventes atteindront 53,8 millions de livres pour l'exercice 2026, ce qui représente une légère croissance par rapport à l'exercice précédent et une baisse de 2,2 millions de livres par rapport à la dernière estimation communiquée au deuxième trimestre.

La récolte de sirop d'érable de 2026 a permis la production de 3,9 livres de sirop d'érable par entaille au Québec, ce qui représente la moyenne du secteur. Nous nous sommes procuré suffisamment de sirop d'érable pour répondre à la demande attendue de nos clients pour le reste de l'exercice 2026 et les deux premiers trimestres de l'exercice 2027.

Nous prévoyons consacrer des dépenses de 2,0 millions de dollars à des projets d'immobilisations pour le secteur des produits de l'érable au cours de l'exercice 2026. La principale motivation des projets d'immobilisations retenus est l'amélioration de la productivité et de la rentabilité au moyen de l'automatisation.

Se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes » de notre rapport de gestion du trimestre et de la période de neuf mois clos le 27 juin 2026.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

	T3 2026	T3 2025	CUM 2026	CUM 2025
(non audité)				
(en milliers de dollars, sauf les volumes et les données par action)				
Sucre (en tonnes métriques)	187 855	191 147	537 682	585 502
Sirop d'érable (en milliers de livres)	12 955	13 796	40 428	40 472
Produits totaux ²⁾	293 695	320 445	872 506	989 958
Marge brute	45 688	48 500	157 471	148 205
Marge brute ajustée ¹⁾	51 481	51 993	166 019	150 749
Résultat des activités d'exploitation	22 426	25 722	90 279	86 020
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	28 219	29 215	98 827	88 564
BAIIA ¹⁾	29 774	33 071	112 170	108 337
BAIIA ajusté ¹⁾	35 567	36 564	120 718	110 881
Charges financières nettes	5 845	6 305	17 831	17 097
Charge d'impôt sur le résultat	4 522	4 988	19 192	18 142
Bénéfice net	12 059	14 429	53 256	50 781
de base par action	0,09	0,11	0,42	0,40
dilué par action	0,09	0,10	0,39	0,36
Bénéfice net ajusté ¹⁾	16 320	17 041	59 721	52 723
de base par action ¹⁾	0,13	0,13	0,47	0,41
Dividendes par action	0,09	0,09	0,27	0,27

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) La Société a changé la présentation pour tenir compte des droits élevés sur les ventes à l'exportation vers les États-Unis dans le secteur du sucre. Se reporter à la rubrique « Sommaire des mesures trimestrielles » pour obtenir plus d'informations.

Produits totaux

Les produits du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2026 ont diminué de 26,8 millions de dollars et de 117,5 millions de dollars, respectivement, par rapport à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Cette baisse découle essentiellement de la valeur moyenne moins élevée du sucre brut n° 11 et de la diminution des volumes de ventes, contrebalancée en partie par les prix plus élevés pour les activités liées au raffinage dans le secteur du sucre.

Marge brute

La marge brute s'est établie à 45,7 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2026, par rapport à 48,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une baisse de 2,8 millions de dollars. Exclusion faite de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, la marge brute ajustée du troisième trimestre de l'exercice 2026 s'est établie à 51,5 millions de dollars, par rapport à 52,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui correspond à une baisse de 0,5 million de dollars principalement attribuable à l'apport moins important du secteur du sucre.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, la marge brute s'est établie à 157,5 millions de dollars, par rapport à 148,2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui correspond à une hausse de 9,3 millions de dollars. Exclusion faite de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, la marge brute ajustée des neuf premiers mois de l'exercice 2026 s'est établie à 166,0 millions de dollars, par rapport à 150,7 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 15,3 millions de dollars principalement attribuable à l'apport plus important du secteur du sucre, contrebalancé par l'apport moindre du secteur des produits de l'érable.

Résultat des activités d'exploitation

Le résultat des activités d'exploitation du troisième trimestre de l'exercice 2026 s'est établi à 22,4 millions de dollars, contre 25,7 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une baisse de 3,3 millions de dollars. Exclusion faite de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, le résultat ajusté des activités d'exploitation du troisième trimestre de l'exercice 2026 s'est chiffré à 28,2 millions de dollars, contre 29,2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse de 1,0 million de dollars s'explique principalement par la diminution de l'apport des secteurs du sucre et des produits de l'érable.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, le résultat des activités d'exploitation s'est établi à 90,3 millions de dollars, contre 86,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 4,3 millions de dollars. Exclusion faite de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, le résultat ajusté des activités d'exploitation des neuf premiers mois de l'exercice 2026 s'est chiffré à 98,8 millions de dollars, contre 88,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 10,2 millions de dollars principalement attribuable à l'apport plus important du secteur du sucre, contrebalancé par l'apport moindre du secteur des produits de l'érable.

Charges financières nettes

	T3 2026	T3 2025	Δ	CUM 2026	CUM 2025	Δ
(en milliers de dollars)						
Charges d'intérêts sur les débetures convertibles subordonnées non garanties, y compris la charge de désactualisation ¹⁾	2 676	3 123	(447)	7 054	7 384	(330)
Intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	1 203	1 089	114	4 429	3 034	1 395
Intérêts sur les billets de premier rang garantis ²⁾	927	926	1	2 780	2 776	4
Amortissement des frais de financement différés	460	469	(9)	1 241	1 209	32
Intérêts sur le solde à payer au fournisseur Producteurs et productrices acéricoles du Québec	208	189	19	961	1 255	(294)
Autres charges d'intérêts	15	80	(65)	50	170	(120)
Accroissement des intérêts sur la valeur actualisée des obligations locatives	417	408	9	1 156	1 198	(42)
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt	(61)	21	(82)	160	71	89
Charges financières nettes	5 845	6 305	(460)	17 831	17 097	734

1) Comprend une charge de désactualisation de 161 \$ et de 413 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 27 juin 2026 (240 \$ et 752 \$, respectivement, au 28 juin 2025).

2) Comprend une charge de désactualisation de 56 \$ et de 169 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 27 juin 2026 (56 \$ et 166 \$, respectivement, au 28 juin 2025).

Les charges financières nettes du troisième trimestre de l'exercice 2026 ont diminué de 0,5 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la baisse des charges d'intérêt sur nos débetures convertibles subordonnées non garanties du fait de la diminution de la valeur nominale nette moyenne des débetures en circulation au cours du trimestre. La baisse a été en partie contrebalancée par la hausse de la charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable, ce qui reflète l'augmentation de l'encours moyen et les taux d'intérêt plus élevés dans le cadre des accords de swap connexes.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les charges financières nettes ont augmenté de 0,7 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des charges d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable, ce qui reflète l'augmentation de l'encours moyen et les taux d'intérêt plus élevés dans le cadre des accords de swap connexes. Cette variation défavorable a été partiellement contrebalancée par une baisse des charges d'intérêts liées à nos débetures convertibles subordonnées non garanties, découlant de la valeur nominale nette moyenne moins élevée des débetures en circulation, ainsi que par une diminution des charges d'intérêts liées à l'achat de sirop d'érable auprès des Producteurs et productrices acéricoles du Québec (« PPAQ »).

Imposition

	T3 2026	T3 2025	Δ	CUM 2026	CUM 2025	Δ
(en milliers de dollars)						
Exigible	7 005	3 815	3 190	23 929	18 402	5 527
Différé	(2 483)	1 173	(3 656)	(4 737)	(260)	(4 477)
Charge d'impôt sur le résultat	4 522	4 988	(466)	19 192	18 142	1 050

La variation de la charge d'impôt exigible et différé d'une période à l'autre concorde avec la variation du résultat avant impôt pour le trimestre à l'étude par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'impôt différé reflète les écarts temporaires, lesquels découlent principalement de la différence entre le montant pour amortissement déclaré aux fins de l'impôt et le montant pour amortissement constaté à des fins de présentation des résultats financiers, du report en avant de pertes, des avantages sociaux futurs et des instruments financiers dérivés. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés devant s'appliquer au résultat des exercices durant lesquels il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou renversés. L'incidence de toute modification des taux d'impôt sur l'impôt futur est portée aux résultats de la période au cours de laquelle la modification se produit.

Bénéfice net

Le bénéfice net pour le troisième trimestre de l'exercice 2026 s'est établi à 12,1 millions de dollars, ce qui correspond à une baisse de 2,4 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, le bénéfice net s'est chiffré à 53,3 millions de dollars, en hausse de 2,5 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le bénéfice net ajusté pour le troisième trimestre de l'exercice 2026 s'est établi à 16,3 millions de dollars, en baisse de 0,7 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui reflète principalement l'apport moindre des secteurs du sucre et des produits de l'érable. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, le bénéfice net ajusté s'est élevé à 59,7 millions de dollars, en hausse de 7,0 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait surtout de la solide performance du secteur du sucre.

Résumé des résultats trimestriels

Le tableau qui suit présente les principales informations financières provenant des états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et des mesures financières non conformes aux IFRS de RSI pour les huit derniers trimestres.

(en milliers de dollars, sauf les volumes et les données par action)	TRIMESTRES ²⁾							
	2026			2025				2024
	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième
Volumes de sucre (TM)	187 855	174 819	175 000	196 000	191 100	198 200	196 100	204 500
Volumes de produits de l'érable (en milliers de livres)	12 955	13 057	14 400	12 900	13 800	13 300	13 400	11 900
Produits totaux ³⁾	293 695	280 622	298 189	322 671	320 445	338 184	331 329	333 029
Marge brute	45 688	45 881	65 902	44 033	48 500	52 965	46 740	49 732
Marge brute ajustée ¹⁾	51 481	53 756	60 782	51 926	51 993	47 025	51 731	50 070
Résultat des activités d'exploitation	22 426	23 100	44 753	23 781	25 722	33 292	27 006	30 080
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	28 219	30 975	39 633	31 674	29 215	27 352	31 997	30 418
BAIIA ¹⁾	29 774	30 379	52 017	31 577	33 071	40 642	34 624	37 971
BAIIA ajusté ¹⁾	35 567	38 254	46 897	39 470	36 564	34 702	39 615	38 309
Bénéfice net (perte nette)	12 059	12 648	28 549	13 674	14 429	20 544	15 808	18 562
de base par action	0,09	0,10	0,22	0,11	0,11	0,16	0,12	0,14
dilué(e) par action	0,09	0,10	0,21	0,10	0,10	0,14	0,11	0,13
Bénéfice net ajusté ¹⁾	16 320	18 552	24 849	19 782	17 041	16 165	19 517	18 819
de base par action	0,13	0,14	0,19	0,16	0,13	0,13	0,15	0,14
dilué par action	0,12	0,14	0,18	0,15	0,12	0,11	0,14	0,13
Taux de la marge brute ajustée par TM du secteur du sucre ¹⁾	245	268	304	237	243	194	225	217
Pourcentage de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable ¹⁾	8,6 %	10,7 %	10,6 %	8,7 %	8,2 %	13,2 %	11,5 %	9,4 %

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Tous les trimestres comptent 13 semaines.

3) Au quatrième trimestre de 2025, la Société a modifié la présentation pour tenir compte des droits élevés sur les exportations aux États-Unis pour le secteur du sucre. En conséquence, les montants connexes facturés aux clients ont été comptabilisés dans les produits et un montant compensatoire correspondant a été imputé au coût des ventes. Les informations financières trimestrielles comparatives pour l'exercice 2025 ont été ajustées pour tenir compte de cet ajustement de présentation mineur. L'incidence sur les produits totaux du premier, du deuxième et du troisième trimestre de 2025, avec un montant compensatoire correspondant imputé au coût des ventes, s'est établie à 8,2 millions de dollars, à 11,9 millions de dollars et à 6,7 millions de dollars, respectivement. Cet ajustement de présentation n'a pas eu d'incidence sur les marges brutes et les marges brutes ajustées.

Historiquement, le premier trimestre (d'octobre à décembre) et le quatrième trimestre (de juillet à septembre) de l'exercice sont les meilleurs trimestres sur le plan de la marge brute ajustée, du BAIIA ajusté et du bénéfice net ajusté du secteur du sucre en raison de la composition favorable des produits vendus pendant ces périodes de l'année. En revanche, le deuxième trimestre (de janvier à mars) et le troisième trimestre (d'avril à juin) sont ceux dont les volumes sont habituellement les moins élevés et dont la composition des produits vendus est la moins favorable, ce qui se traduit par une diminution de la marge brute ajustée, du BAIIA ajusté et du bénéfice net ajusté. Au cours des deux derniers exercices, ce profil des volumes de ventes par trimestre historique a été influencé par la variabilité des volumes de ventes à l'exportation, en raison surtout de la volatilité du marché liée aux conditions commerciales, notamment les tarifs douaniers sur les ventes aux États-Unis.

Le secteur des produits de l'érable est peu touché par la saisonnalité des ventes, car les volumes de ventes et les résultats financiers dépendent principalement des conditions de marché et de la demande de nos clients nouveaux et existants.

Situation financière

(en milliers de dollars)	27 juin 2026	28 juin 2025	27 septembre 2025
Total des actifs	1 252 525 \$	1 127 524 \$	1 162 843 \$
Total des passifs	768 531	683 312	704 390

Le total des actifs a augmenté de 124,0 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement d'une augmentation de 92,0 millions de dollars des immobilisations corporelles largement liée au projet LEAP et d'un accroissement de 41,9 millions de dollars des stocks, principalement en raison du calendrier. La variation s'explique également par une augmentation de 22,8 millions de dollars des actifs au titre des avantages du personnel résultant de l'incidence liée au marché de l'évaluation actuarielle réalisée à la clôture de l'exercice 2025. Ces hausses ont été contrebalancées en partie par une baisse de 22,6 millions de dollars de la trésorerie, principalement attribuable au calendrier, une diminution de 5,4 millions de dollars des immobilisations incorporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation, reflétant la charge d'amortissement comptabilisée au cours de la période, et une baisse de 5,1 millions de dollars des instruments financiers dérivés.

Le total des passifs a augmenté de 85,2 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement d'une hausse de 71,0 millions de dollars des emprunts sur la facilité de crédit renouvelable. Cette variation reflète en grande partie l'incidence du produit de l'émission des débentures convertibles subordonnées non garanties au cours de l'exercice précédent, qui avait temporairement réduit les emprunts sur la facilité de crédit renouvelable. Cette augmentation d'un exercice à l'autre s'explique également par une hausse de 29,6 millions de dollars des fournisseurs et autres créditeurs, principalement attribuable au calendrier et par un accroissement de 24,2 millions de dollars des prêts à terme en lien avec les prélèvements sur les prêts d'IQ. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par une diminution de 43,1 millions de dollars des débentures convertibles subordonnées non garanties, reflétant un encours de capital inférieur à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

Liquidités

Les flux de trésorerie générés par Lantic sont essentiellement versés à Rogers sous forme d'intérêts sur les billets subordonnés de Lantic détenus par Rogers et/ou de rachats d'actions de catégorie A de Lantic, après la constitution de provisions suffisantes pour les dépenses en immobilisations, le remboursement de la dette et les besoins en fonds de roulement. Les sommes reçues par Rogers sont utilisées pour payer les charges administratives, les intérêts sur les débentures convertibles et l'impôt sur le bénéfice, ainsi que pour verser des dividendes aux actionnaires de la Société. Lantic n'était soumise à aucune restriction touchant la distribution des liquidités découlant de la conformité aux clauses restrictives de nature financière au cours de l'exercice.

	T3 2026	T3 2025	CUM 2026	CUM 2025
(en milliers de dollars)				
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	18 115	121 466	68 126	106 213
(Sorties) entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(1 729)	(77 943)	10 993	(34 692)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(29 461)	(22 004)	(83 614)	(64 020)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie	24	(67)	20	17
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(13 051)	21 452	(4 475)	7 518

Les entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation du trimestre à l'étude ont diminué de 103,4 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la variation négative de 108,4 millions de dollars du fonds de roulement associée principalement au calendrier des achats de stocks, de la hausse de 6,5 millions de dollars des impôts sur le résultat payés et de l'augmentation de 0,4 million de dollars des intérêts payés. Cette variation a été contrebalancée en partie par une hausse de 11,9 millions de dollars du bénéfice net ajusté pour tenir compte des éléments hors trésorerie.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation ont diminué de 38,1 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la variation négative de 19,2 millions de dollars du fonds de roulement, de la hausse de 31,6 millions de dollars des impôts sur le résultat payés et de l'augmentation de 0,9 million de dollars des intérêts payés. Cette variation a été contrebalancée en partie par une hausse de 13,6 millions de dollars du bénéfice net ajusté pour tenir compte des éléments hors trésorerie.

Les sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement ont diminué de 76,2 millions de dollars pour le trimestre considéré par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette variation est principalement attribuable à une augmentation de 66,0 millions de dollars des emprunts dans le cadre de la facilité de crédit renouvelable, reflétant en grande partie la variation défavorable du fonds de roulement en raison du calendrier et les emprunts supplémentaires de 9,6 millions de dollars contractés dans le cadre des prêts d'IQ pour financer le projet LEAP.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement ont augmenté de 45,7 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable aux emprunts supplémentaires contractés dans le cadre des prêts d'IQ pour financer le projet LEAP et à l'utilisation accrue de la facilité de crédit renouvelable, reflétant principalement une variation défavorable du fonds de roulement liée au calendrier.

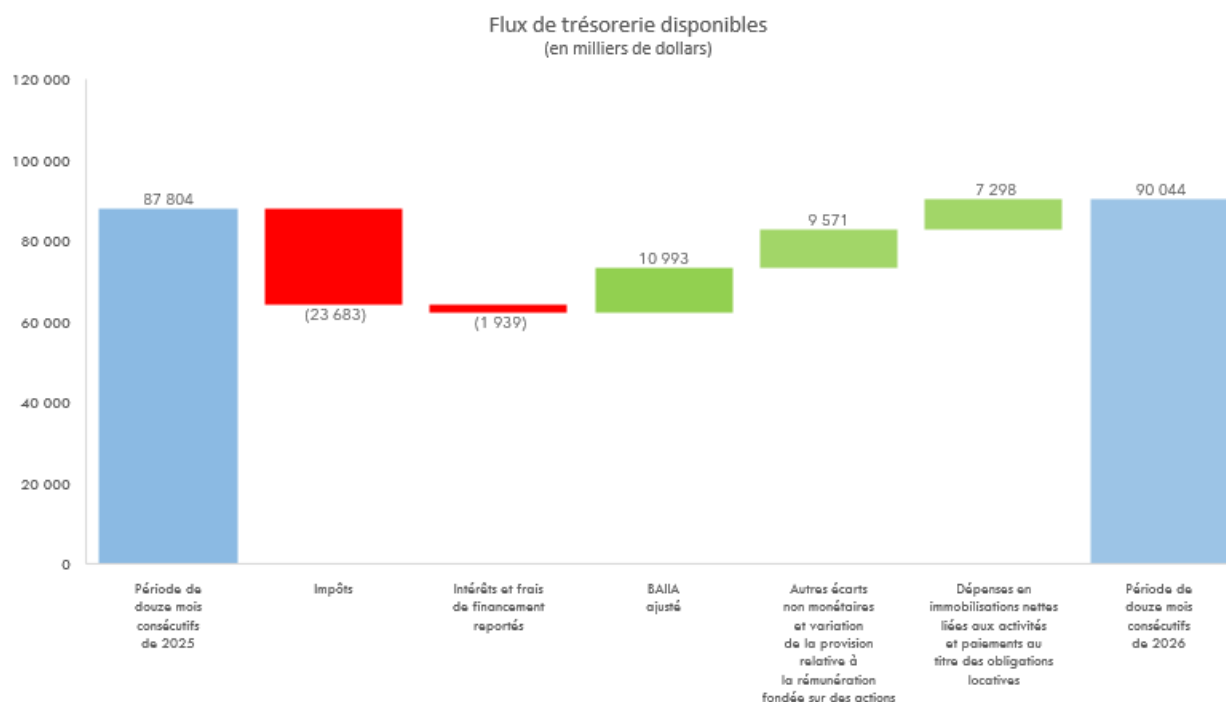
Les sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement pour le trimestre considéré et les neuf premiers mois de l'exercice 2026 ont augmenté respectivement de 7,5 millions de dollars et de 19,6 millions de dollars, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces augmentations s'expliquent principalement par la hausse des dépenses en immobilisations liées au projet LEAP, qui se sont élevées à 24,7 millions de dollars pour le trimestre et à 71,7 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2026, contre respectivement 17,0 millions de dollars et 50,4 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Flux de trésorerie disponibles

Nous jugeons pertinent de mesurer les flux de trésorerie disponibles générés par nos activités ordinaires et, par conséquent, d'exclure les éléments liés au projet LEAP. Les flux de trésorerie disponibles, une mesure non conforme aux IFRS, s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés, et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers, et compte tenu du paiement des frais de financement différés, des obligations locatives et des dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée. Les dépenses en immobilisations à valeur ajoutée désignent les dépenses en immobilisations pour des projets qui devraient générer des rendements plus élevés grâce à une efficacité accrue ou à une capacité accrue. Par conséquent, les flux de trésorerie disponibles ne tiennent pas compte des dépenses liées au projet LEAP.

(en milliers de dollars)	Période de douze mois	
	2026	2025
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	83 351	190 423
Ajustements :		
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	25 914	(71 123)
Ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés	16 923	2 962
Paiement de frais de financement différés	(125)	(649)
Montants hors trésorerie des instruments financiers	(9 147)	361
Paiement au titre des obligations locatives	(7 935)	(6 745)
Dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, exclusion faite des dépenses en immobilisations liées au projet LEAP	(20 867)	(28 431)
Dépenses en immobilisations à valeur ajoutée	1 930	1 006
Dépenses en immobilisations nettes et immobilisations incorporelles liées aux activités d'exploitation	(18 937)	(27 425)
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	90 044	87 804
Dividendes déclarés	46 186	46 094

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.



Les flux de trésorerie disponibles pour la période de douze mois close le 27 juin 2026 se sont chiffrés à 90,0 millions de dollars, en hausse de 2,2 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de 11,0 millions de dollars du BAIIA ajusté et à la baisse de 7,3 millions de dollars du montant net des dépenses en immobilisations et entrées d'immobilisations incorporelles liées aux activités d'exploitation. La variation favorable reflète également une hausse de 9,6 millions de dollars des éléments hors trésorerie, principalement attribuable à une augmentation de la charge à payer au titre de la rémunération fondée sur des actions par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces variations favorables ont été contrées en partie par la hausse de 23,7 millions de dollars des paiements d'impôts sur le résultat, en raison principalement du calendrier des acomptes provisionnels, ainsi que par l'augmentation de 2,0 millions de dollars des intérêts payés, déduction faite des frais de financement différés, par rapport à l'exercice précédent.

Les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles liées aux activités courantes et les paiements au titre des obligations locatives ont diminué de 7,3 millions de dollars par rapport à celles de la période de douze mois de l'exercice précédent à cause surtout de la baisse des investissements dans les actifs de production courants, principalement en raison de l'accent mis sur le projet LEAP. Les dépenses en immobilisations à valeur ajoutée et les dépenses liées au projet LEAP n'ont pas réduit les flux de trésorerie disponibles, puisque ces projets n'étaient pas essentiels aux activités ordinaires des usines.

Les intérêts payés pour la période de douze mois close le 27 juin 2026 ont augmenté de 2,4 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, du fait essentiellement de la hausse des intérêts versés au titre de la facilité de crédit renouvelable et des débentures convertibles subordonnées non garanties.

Les frais de financement différés pour la période de douze mois close le 27 juin 2026 ont diminué de 0,5 million de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement des coûts de financement engagés en lien avec la prorogation de la facilité de crédit renouvelable au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2025.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 9,0 cents par action ordinaire chaque trimestre, ce qui correspond à 36,0 cents pour les deux périodes de douze mois.

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation, représentent les variations, d'un exercice à l'autre, des actifs courants, comme les débiteurs et les stocks, et des passifs courants, comme les créditeurs. Les variations de ces comptes sont attribuables principalement aux calendriers de recouvrement des débiteurs, des arrivages de sucre brut et du paiement des passifs. Les augmentations et les diminutions de ces comptes sont attribuables aux calendriers susmentionnés et ne constituent donc pas des flux de trésorerie disponibles. Ces augmentations ou diminutions sont financées à l'aide de la trésorerie disponible ou de notre facilité de crédit. Les hausses et les baisses de la dette bancaire sont également attribuables à des différences de calendrier en lien avec les facteurs décrits plus haut et ne constituent donc pas de la trésorerie disponible.

L'effet combiné des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers de 7,8 millions de dollars pour la période de douze mois à l'étude ne constitue pas un élément ayant une incidence sur la trésorerie, puisque ces contrats seront réglés à la suite de la réalisation de la transaction physique, ce qui explique la nécessité d'ajuster les flux de trésorerie disponibles.

Obligations contractuelles

Aucun changement significatif n'a touché le tableau des obligations contractuelles présenté dans le rapport de gestion contenu dans le rapport annuel pour l'exercice clos le 27 septembre 2025.

Au 27 juin 2026, Lantic avait des engagements d'achat totalisant 430 000 tonnes métriques de sucre brut, dont 158 000 tonnes métriques avaient un prix établi, ce qui correspond à un engagement total de 84,6 millions de dollars.

Au 27 juin 2026, Lantic avait des engagements relatifs à des dépenses en capital totalisant 91,2 millions de dollars pour réaliser le projet LEAP.

Ressources en capital

Au 27 juin 2026, Lantic disposait d'un fonds de roulement autorisé totalisant 340,0 millions de dollars aux termes de la facilité de crédit renouvelable, qui vient maintenant à échéance le 28 mars 2030 et sur laquelle elle peut contracter des emprunts au taux préférentiel, au taux SOFR ou dans le cadre d'un prêt fondé sur le taux CORRA composé quotidiennement ajusté ou sur le taux CORRA à terme ajusté (soit le taux CORRA composé quotidiennement ou à terme majoré d'un ajustement allant de 30 à 32 points de base), majoré de 20 à 250 points de base, sous réserve du respect de certains ratios financiers. Au 27 juin 2026, des actifs d'une valeur totale de 867,7 millions de dollars, lesquels englobent notamment des comptes clients, des stocks et des immobilisations corporelles, étaient affectés à la garantie de la facilité de crédit renouvelable, contre 757,6 millions de dollars au 28 juin 2025.

Au 27 juin 2026, un montant de 116,0 millions de dollars était prélevé sur la facilité de crédit renouvelable et un montant de 6,7 millions de dollars en trésorerie était également disponible.

Le 31 juillet 2026, nous avons prorogé la date d'échéance de notre facilité de crédit renouvelable auprès de notre consortium bancaire du 28 mars 2030 au 31 juillet 2031, selon les mêmes modalités.

Le 12 janvier 2026, la Société a émis pour 57,5 millions de dollars de débentures convertibles subordonnées non garanties à 5,50 % de neuvième série (les « débentures de neuvième série »), échéant le 31 janvier 2033. Les intérêts sont payables semestriellement à terme échu le 31 janvier et le 31 juillet de chaque année. Les débentures sont convertibles, au gré du porteur à tout moment avant l'échéance, en actions ordinaires de la Société au prix de conversion de 7,91 \$ l'action. Le produit net découlant de l'émission a servi à réduire l'encours de la facilité de crédit renouvelable de la Société.

Au 27 juin 2026, la valeur nominale totale des débentures convertibles subordonnées non garanties en circulation s'élevait à 172,5 millions de dollars.

Le 19 novembre 2025, un deuxième versement de 16,5 millions de dollars a été reçu dans le cadre des prêts d'IQ, dont une tranche de 11,2 millions de dollars empruntée au titre du prêt Essor d'IQ, et une tranche de 5,3 millions de dollars empruntée au titre du prêt à terme d'IQ. Un montant équivalent d'immobilisations corporelles a été donné en garantie.

Le 25 juin 2026, un troisième versement de 9,6 millions de dollars a été reçu dans le cadre des prêts d'IQ, dont une tranche de 6,5 millions de dollars empruntée au titre du prêt Essor d'IQ, et une tranche de 3,1 millions de dollars empruntée au titre du prêt à terme d'IQ. Un montant équivalent d'immobilisations corporelles a été donné en garantie.

Au 27 juin 2026, un montant de 33,5 millions de dollars était prélevé sur les prêts d'IQ, dont une tranche de 22,7 millions de dollars empruntée au titre du prêt Essor d'IQ, et une tranche de 10,8 millions de dollars empruntée au titre du prêt à terme d'IQ.

Les besoins de liquidités pour le fonds de roulement et autres dépenses en immobilisations devraient être comblés à même la trésorerie disponible et les fonds générés par les activités d'exploitation.

Le financement du projet LEAP provient de différents instruments financiers, notamment de la facilité de crédit renouvelable, des prêts d'IQ et d'autres instruments d'emprunt et/ou de capitaux propres.

Au 27 juin 2026, Lantic respectait toutes les clauses restrictives liées à sa facilité de crédit renouvelable, aux prêts d'IQ et aux billets de premier rang garantis.

La direction est d'avis que le crédit disponible inutilisé aux termes de la facilité renouvelable, les prêts d'IQ disponibles, les flux de trésorerie d'exploitation existants et le produit net tiré de l'émission d'actions au titre du projet LEAP sont suffisants pour combler les besoins escomptés en matière de liquidités aux fins du financement des activités courantes et du projet LEAP.

TITRES EN CIRCULATION

Au 27 juin 2026 et au 5 août 2026, un total de 128 543 773 actions étaient en circulation, comparativement à 128 111 993 actions au 28 juin 2025.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2026, 361 857 options sur actions ont été exercées pour un produit de 2,0 millions de dollars, contre 195 159 options sur actions exercées pour un produit de 0,9 million de dollars au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2025.

RISQUES ET INCERTITUDES

Nos affaires et nos activités sont exposées à divers risques et incertitudes et sont considérablement touchées par plusieurs facteurs, notamment les marges courantes sur le sucre raffiné et les produits de l'érable, notre capacité de commercialiser le sucre raffiné et les produits de l'érable de façon concurrentielle, l'approvisionnement en matières premières, les conditions météorologiques, les charges d'exploitation ainsi que les programmes et règlements gouvernementaux.

Nous sommes engagés à adopter des pratiques proactives de gestion des risques et de surveillance. Le conseil d'administration est responsable de l'examen et de l'évaluation des risques significatifs liés aux activités. Le processus de gouvernance fait en sorte que nous mettons en place des systèmes qui cernent, gèrent et surveillent efficacement les principaux risques liés à nos deux secteurs d'activité, pour atténuer ou réduire l'incidence défavorable éventuelle. La direction présente régulièrement des mises à jour au conseil d'administration sur les risques et sur les stratégies et mesures d'atténuation connexes. La responsabilité de gestion des risques est partagée à l'échelle de l'organisation et fait partie intégrante de notre système d'information de la direction.

Nous nous sommes dotés de politiques et d'un code de conduite des affaires (le « code ») applicable à tous les administrateurs, dirigeants et employés, ainsi qu'aux consultants et sous-traitants. Ces documents sont revus au moins une fois l'an par le conseil d'administration. Ces politiques et le code visent à promouvoir une gestion des risques judicieuse à l'échelle de l'organisation, à répartir l'autorité appropriée entre les dirigeants et à établir des limites pour les autorisations requises aux fins d'approbation et d'exécution de certaines transactions commerciales. Le code traite spécifiquement des mesures mises de l'avant pour prévenir la corruption, les pratiques anticoncurrentielles et les comportements contraires à l'éthique. Il comprend également des directives claires pour encadrer les relations avec les clients, les fournisseurs et les autres parties prenantes. Le code se trouve sur le site Web de la Société, à l'adresse www.Lanticrogers.com ou sous le profil de Rogers sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les facteurs de risque liés à nos entreprises et à nos activités sont exposés dans le rapport de gestion contenu dans notre rapport annuel pour l'exercice clos le 27 septembre 2025. Ce document se trouve sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, ou sur le site Web de la Société, à l'adresse www.lanticrogers.com.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Lors de l'analyse de nos résultats, en plus des mesures financières calculées et présentées conformément aux IFRS, nous recourons également à un certain nombre de mesures financières non conformes aux IFRS. Par mesure financière non conforme aux IFRS, on entend une mesure numérique de la performance, de la situation financière ou des flux de trésorerie d'une société qui exclut (inclut) des montants, ou fait l'objet d'ajustements ayant pour effet d'exclure (d'inclure) des montants, qui sont inclus (exclus) dans la plupart des mesures directement comparables calculées et présentées conformément aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux IFRS ne faisant pas l'objet d'une définition normalisée, il pourrait donc être impossible de les comparer avec les mesures financières non conformes aux IFRS présentées par d'autres sociétés exerçant les mêmes activités ou des activités similaires. Les investisseurs sont priés de lire intégralement nos états financiers consolidés audités ainsi que nos rapports mis à la disposition du public, et de ne pas se fier à une seule mesure financière.

Nous utilisons ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre de complément de nos résultats présentés en vertu des IFRS. Elles permettent de présenter nos activités sous un angle différent et, conjuguées à nos résultats formulés en vertu des IFRS et aux rapprochements avec les mesures financières correspondantes conformes aux IFRS, elles font ressortir de manière plus nette les facteurs et tendances touchant nos activités.

Le texte qui suit présente la définition des mesures non conformes aux IFRS utilisées dans le présent rapport de gestion.

- La marge brute ajustée s'entend de la marge brute compte tenu de « l'ajustement du coût des ventes », lequel comprend les profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés, et le cumul des écarts temporaires découlant des profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme.
- Le résultat ajusté des activités d'exploitation s'entend du résultat des activités d'exploitation compte tenu de l'ajustement du coût des ventes.
- Le BAIIA s'entend du résultat des activités d'exploitation après ajustement afin de rajouter la dotation aux amortissements.
- Le BAIIA ajusté s'entend du résultat des activités d'exploitation après ajustement afin de rajouter la dotation aux amortissements.
- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net compte tenu de l'ajustement du coût des ventes et de l'incidence fiscale sur ces ajustements.
- Le taux de la marge brute ajustée par TM s'entend de la marge brute ajustée du secteur du sucre divisée par le volume des ventes de ce même secteur.
- Le pourcentage de la marge brute ajustée s'entend de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable divisée par les produits tirés de ce même secteur.
- Le bénéfice net ajusté par action s'entend du bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.
- Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers. Sont inclus les frais de financement différés, les fonds tirés de l'exercice d'options sur actions, les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée et des dépenses en immobilisations associées au projet LEAP, et les paiements effectués au titre des contrats de location-acquisition.

Dans le présent rapport de gestion, nous traitons des mesures financières non conformes aux IFRS, en décrivant notamment les raisons pour lesquelles nous estimons que ces mesures fournissent des renseignements utiles sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie, le cas échéant, et dans la mesure où cela est important, les autres fins visées par le recours à ces mesures. Ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse de nos résultats présentés aux termes des IFRS. Les rapprochements des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables sont présentés ci-après.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS

	T3 2026			T3 2025		
Résultats consolidés (en milliers de dollars)	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	41 998	3 690	45 688	40 340	8 160	48 500
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	3 965	1 828	5 793	6 117	(2 624)	3 493
Marge brute ajustée	45 963	5 518	51 481	46 457	5 536	51 993
Résultat des activités d'exploitation	22 368	58	22 426	20 772	4 950	25 722
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	3 965	1 828	5 793	6 117	(2 624)	3 493
Résultat ajusté des activités d'exploitation	26 333	1 886	28 219	26 889	2 326	29 215
Résultat des activités d'exploitation	22 368	58	22 426	20 772	4 950	25 722
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	5 509	1 839	7 348	5 648	1 701	7 349
BAIIA ¹⁾	27 877	1 897	29 774	26 420	6 651	33 071
BAIIA ¹⁾	27 877	1 897	29 774	26 420	6 651	33 071
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	3 965	1 828	5 793	6 117	(2 624)	3 493
BAIIA ajusté	31 842	3 725	35 567	32 537	4 027	36 564
Bénéfice net			12 059			14 429
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾			5 793			3 493
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹⁾			(61)			21
Impôt sur les ajustements ci-dessus			(1 471)			(902)
Bénéfice net ajusté			16 320			17 041
Bénéfice net de base par action			0,09			0,11
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			0,04			0,02
Bénéfice net ajusté de base par action			0,13			0,13

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS (SUITE)

Résultats consolidés (en milliers de dollars)	CUM 2026			CUM 2025		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	139 621	17 850	157 471	126 022	22 183	148 205
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	6 451	2 097	8 548	2 924	(380)	2 544
Marge brute ajustée	146 072	19 947	166 019	128 946	21 803	150 749
Résultat des activités d'exploitation	83 515	6 764	90 279	73 886	12 134	86 020
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	6 451	2 097	8 548	2 924	(380)	2 544
Résultat ajusté des activités d'exploitation	89 966	8 861	98 827	76 810	11 754	88 564
Résultat des activités d'exploitation	83 515	6 764	90 279	73 886	12 134	86 020
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	16 461	5 430	21 891	17 212	5 105	22 317
BAIIA ¹⁾	99 976	12 194	112 170	91 098	17 239	108 337
BAIIA ¹⁾	99 976	12 194	112 170	91 098	17 239	108 337
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	6 451	2 097	8 548	2 924	(380)	2 544
BAIIA ajusté ¹⁾	106 427	14 291	120 718	94 022	16 859	110 881
Bénéfice net			53 256			50 781
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾			8 548			2 544
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹⁾			160			71
Impôt sur les ajustements ci-dessus			(2 243)			(673)
Bénéfice net ajusté			59 721			52 723
Bénéfice net de base par action			0,42			0,40
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			0,05			0,01
Bénéfice net ajusté de base par action			0,47			0,41

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Rapport sur les résultats du troisième trimestre de 2026

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS (SUITE)

(en milliers de dollars, sauf les volumes et les données par action)				TRIMESTRES ^{1) 2)}				
	2026			2025				2024
	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième
Marge brute	45 688	45 881	65 902	44 033	48 500	52 965	46 740	49 732
Ajustement total du coût des ventes ²⁾	5 793	7 875	(5 120)	7 893	3 493	(5 940)	4 991	338
Marge brute ajustée	51 481	53 756	60 782	51 926	51 993	47 025	51 731	50 070
Résultat des activités d'exploitation	22 426	23 100	44 753	23 781	25 722	33 292	27 006	30 080
Ajustement total du coût des ventes ²⁾	5 793	7 875	(5 120)	7 893	3 493	(5 940)	4 991	338
Résultat ajusté des activités d'exploitation	28 219	30 975	39 633	31 674	29 215	27 352	31 997	30 418
Résultat des activités d'exploitation	22 426	23 100	44 753	23 781	25 722	33 292	27 006	30 080
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	7 348	7 279	7 264	7 796	7 349	7 350	7 618	7 891
BAIIA	29 774	30 379	52 017	31 577	33 071	40 642	34 624	37 971
BAIIA	29 774	30 379	52 017	31 577	33 071	40 642	34 624	37 971
Ajustement total du coût des ventes ²⁾	5 793	7 875	(5 120)	7 893	3 493	(5 940)	4 991	338
BAIIA ajusté	35 567	38 254	46 897	39 470	36 564	34 702	39 615	38 309
(Perte nette) bénéfice net	12 059	12 648	28 549	13 674	14 429	20 544	15 808	18 562
Ajustement total du coût des ventes ²⁾	5 793	7 875	(5 120)	7 893	3 493	(5 940)	4 991	338
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ²⁾	(61)	68	153	324	21	50	–	8
Impôt sur les ajustements ci-dessus	(1 471)	(2 039)	1 267	(2 109)	(902)	1 511	(1 282)	(89)
Bénéfice net ajusté	16 320	18 552	24 849	19 782	17 041	16 165	19 517	18 819

1) Tous les trimestres comptent 13 semaines.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2026, aucun changement important n'a été apporté aux principales estimations comptables présentées dans le rapport de gestion faisant partie du rapport annuel de la Société au 27 septembre 2025.

CHANGEMENTS APPORTÉS AUX PRINCIPES ET PRATIQUES COMPTABLES NON ENCORE ADOPTÉS

Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées, ne sont pas encore en vigueur et n'ont donc pas été appliquées lors de la préparation des états financiers intermédiaires résumés non audités du troisième trimestre de l'exercice 2026. La direction, après avoir passé en revue ces nouvelles normes et modifications proposées, ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence significative sur les états financiers de Rogers. Se reporter à la note 3 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités ainsi qu'à la note 3 r) et s) afférente aux états financiers consolidés audités de l'exercice 2025 pour un complément d'information.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109, lequel porte sur l'attestation de l'information présentée dans les documents intermédiaires des émetteurs, le chef de la direction et la chef de la direction financière ont conçu, ou ont fait concevoir sous leur supervision, les contrôles et procédures de communication de l'information.

En outre, le chef de la direction et la chef de la direction financière ont conçu, ou ont fait concevoir sous leur supervision, un processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») afin de fournir une assurance raisonnable à l'égard de la fiabilité de l'information financière et de l'établissement des états financiers aux fins de publication de l'information financière.

Le chef de la direction et la chef de la direction financière ont évalué les modifications apportées au processus de CIIF de Rogers au cours de la période ouverte le 29 mars 2026 et close le 27 juin 2026, le cas échéant, afin de déterminer si elles ont eu, ou pourraient raisonnablement avoir, des répercussions importantes sur ce processus. Aucun changement de ce genre n'a été décelé lors de leur évaluation.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport comporte des déclarations ou de l'information qui sont ou peuvent être des énoncés prospectifs ou de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Les énoncés prospectifs peuvent inclure notamment des énoncés et des renseignements qui reflètent nos prévisions actuelles à l'égard de la performance et d'événements futurs. L'utilisation de termes comme « pouvoir », « devoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « supposer », « prévoir », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables, et/ou les tournures négatives de celles-ci, vise à signaler des énoncés prospectifs. Sans prétendre en faire la liste complète, nous prévenons les investisseurs que les énoncés portant sur les sujets suivants sont des énoncés prospectifs ou sont susceptibles d'en être :

- l'incidence possible des tarifs douaniers américains sur les ventes à l'exportation de sucre raffiné, de produits contenant du sucre et de produits de l'érable;
- la demande future de sucre raffiné et de sirop d'érable et les volumes de ventes connexes;
- toute information présentée à l'égard de notre projet LEAP, notamment le coût total prévu et la date prévue de mise en service;
- les prix futurs du sucre brut n° 11;
- le prix du gaz naturel;
- les prévisions sur la production de sucre de betterave à notre usine de Taber;
- le niveau des dividendes futurs;
- l'état d'avancement des réglementations et des enquêtes gouvernementales;
- les prévisions concernant la performance financière future.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des estimations que nous avons faites et des hypothèses que nous avons posées en fonction de notre expérience et de notre perception des tendances passées, de la conjoncture et d'événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, connus ou inconnus, et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels ou les événements diffèrent sensiblement des attentes qui y sont exprimées. La performance et les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs, des résultats passés ou des attentes au cours de la période considérée. Le lecteur est invité à se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » qui figure dans le présent rapport de gestion pour obtenir plus d'informations sur les facteurs de risque et d'autres événements qui sont indépendants de la volonté de Rogers. Ces risques sont également décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle.

Bien que la Société estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs soient raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, car rien ne garantit que ceux-ci se révéleront exacts. Les énoncés prospectifs aux présentes sont formulés à la date du présent rapport de gestion, et nous déclinons toute responsabilité quant à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés par suite d'événements ou de circonstances postérieurs à la date des présentes, à moins que nous n'y soyons tenus en vertu de la loi.